

DÉVELOPPEMENT D'UN PROCESSUS DE RECHERCHE

CONCERNANT LES TERRITOIRES

(2002-2007)

INTRODUCTION

Le processus de décentralisation/déconcentration engagé par la France au tournant des années 1980/1990 a traduit et accompagné une modification progressive de la logique de l'action publique à travers le développement de démarches visant à dépasser les raisonnements verticaux et sectoriels, constitutifs de l'administration française classique, pour favoriser le développement d'espaces de mixité et d'échanges entre les différents partenaires concernés par un problème, dans la perspective d'élaborer collectivement des projets en prise avec les réalités locales, de « mixer les "Mondes" » et de faire émerger un courant de recherche partagée entre les chercheurs, les professionnels et les décideurs.

C'est dans le contexte de cette évolution que le Ministère de l'Équipement a mis en œuvre un ensemble d'actions régionales destinées, précisément, à permettre de développer d'échanges constructifs entre l'ensemble des acteurs territoriaux concernés. C'est ainsi que se sont constitués progressivement avec son soutien actif - et parfois à son incitation - des Pôles Régionaux d'Échanges sur le Développement et l'Aménagement du Territoire, lieux de rencontres et d'échanges entre praticiens, chercheurs et décideurs, ouverts à l'analyse des questionnements, des recherches et des expérimentations développées dans les autres régions, mais aussi dans les pays confrontés aux mêmes problématiques.

Cette démarche marque une profonde rupture avec la logique traditionnelle de l'action publique et traduit en quelque sorte, dans le cadre plus général d'une double démarche de déconcentration/décentralisation de la France, la recherche d'un autre type de centralité de l'État, ouvert sur les périphéries, au profit du développement d'échanges plus équilibrés avec les collectivités territoriales, les milieux associatifs, les entreprises, le tiers secteur...

On est ainsi passé progressivement d'une logique de production de l'action publique - où les programmes d'action sont définis depuis Paris et où les relais des administrations centrales transforment celles-ci en courroies de transmission qui n'ont plus qu'à réunir les conditions pour les réaliser au détriment d'autres modèles - à une logique de construction partagée de cette action en fonction des contextes territoriaux dans lesquels les enjeux de coordination entre partenaires passent au premier plan (Duran et Thoening, 1996).

C'est ainsi que s'est progressivement défini un nouveau modèle d'action publique, caractérisé par sa territorialisation, un recours de plus en plus fréquent au contrat, à une méthodologie du « projet » (Thierry Gaudin 1995), à de nouvelles formes d'administration partagées et d'auto-développement.

C'est dans cette évolution, caractérisée par une logique d'échanges et de réflexion sur l'action à mettre en œuvre, que s'inscrivent les Predat en tant que Pôles Régionaux d'Échanges sur le Développement et l'Aménagement des Territoires et que le **développement de ces réseaux de recherche et d'espaces de rencontre entre praticiens, chercheurs et décideurs** a pris tout son sens. Dans chaque région, des réflexions se sont développées, différentes expériences ont été mises en œuvre et analysées, des rencontres ont été organisées... en permettant d'en tirer les leçons à travers des bilans périodiques et de dégager des perspectives de travail et d'action pour l'avenir.

On a vu ainsi se développer dans chacune des régions concernées, en fonction des réalités territoriales spécifiques, des ressources disponibles en matière de recherche et d'action locales, des échanges développés avec les autres régions - en particulier transfrontalières - confrontées aux mêmes questionnements... des réflexions et des expérimentations multiples et la prise de conscience qu'une inéluctable mondialisation accélérée renvoie les acteurs concernés à la prise en compte et à l'élaboration d'une analyse pertinente des réalités territoriales les plus proches. Se sont ainsi mis en place des lieux d'interaction, des lieux de débats permettant de décroiser les approches sectorielles.

Conscient de l'importance de ces enjeux à laquelle son implantation territoriale forte l'avait largement sensibilisé, le Ministère de l'Équipement a joué un rôle actif pour susciter, soutenir, favoriser la création de tels « espaces de rencontre entre praticiens, chercheurs et décideurs » et faciliter leur mise en réseau. Mais, simultanément, le Ministère a veillé à ce que son soutien reste « discret » et permette à chaque pôle d'inventer et de mettre en œuvre sa propre forme d'action et de réflexion en fonction de sa réalité territoriale et environnementale : régions transfrontalières, maritimes, montagnardes, à dominante agricole, enclavées, à forte tradition industrielle, touristique, culturelle...chacun de ces espaces de rencontres a défini ses propres modalités de travail et de réflexion.

Le Ministère de l'Équipement, de son côté, a encouragé, facilité - et souvent organisé - le développement de rencontres et d'échanges entre les Predat à l'occasion de journées de travail

et de partages d'expériences, ou de journées thématiques ouvertes à un large public sur des questions en débat.

Tous les cinq ans, selon des modalités diverses, le Ministère a suscité la réalisation d'un bilan des activités de chaque Predat, de ses perspectives d'action et de recherches pour les cinq prochaines années en laissant une grande liberté à chaque pôle pour analyser et évaluer son propre travail et définir son action pour le futur.

Cette évaluation a pris des formes différentes :

- audition des animateurs et des responsables des pôles,
- séminaire d'échanges et de questionnements,
- analyse par un chercheur des travaux réalisés,
- réunion-bilan avec la DRE ou la DDE concernée...

Ce document constitue donc une synthèse de l'action et du travail réalisé par les Predat depuis cinq ans.

Il a été réalisé à partir

- d'une analyse de l'ensemble des documents, publications et notes techniques disponibles,
- d'entretiens au Ministère avec les responsables et animateurs de chaque Predat qui ont exposé le travail réalisé pendant ces cinq années, analysé les problèmes rencontrés et présenté leurs perspectives d'avenir, avec la participation de la personne responsable en DRE ou DDE qui, de son côté soulignait, les souhaits et priorités du Ministère.

Il propose : une photo en instantané des lieux, des « moteurs », des thèmes, des débats, des recherches, des travaux... qui se sont inventés et développés dans ces réseaux et espaces de rencontre au cours des années 2001/2006 et des acquis et questionnements qu'on peut en tirer. Il constitue un constat dynamique rétrospectif pour permettre une mise en perspective ouverte sur le futur.

LE PREDAT D'ALSACE

Un lieu de médiation et de libre expression

Le PREDAT d'Alsace se situe au carrefour du monde universitaire, des professionnels de l'aménagement, des institutions et de la société civile. Il se définit comme un lieu privilégié de médiation et de libre expression, de rencontres, de débats, de production et d'échanges interdisciplinaires, un rouage dans le système de gouvernance régionale. Il a pris appui sur l'Association de Prospective Rhénane - APR -, fondée en 1987 : « pour animer un réseau visant à mettre en synergie les potentialités de la recherche en sciences humaines, sociales et économiques et mieux stimuler les échanges au profit de tous ceux qui s'occupent d'aménagement et de développement du territoire... Ses membres sont ainsi à même de constituer des groupes d'experts pouvant traiter des questions du territoire en prenant en compte les mutations de la société. Les séminaires internes, les journées de réflexion, les expertises, l'accueil d'équipes de recherches pluridisciplinaires se situent dans cet objectif d'animation d'un réseau ». (C. Régnier 1994). Cette citation définit précisément le projet que le PREDAT d'Alsace a repris à son compte.

Le PREDAT regroupe des élus, des fonctionnaires, des chercheurs, des praticiens, de jeunes diplômés... qui mènent une réflexion prospective en analysant les développements économiques et sociaux, l'aménagement des territoires et les dynamiques régionales et urbaines. Les experts de l'Association apportent leurs compétences et leur expérience afin de nourrir intellectuellement cette plate-forme d'échanges et de débats reconnue.

Ce PREDAT a vocation à rassembler les acteurs du développement économique et social de l'espace rhénan supérieur, en partenariat avec les divers organismes compétents, et développe des liens privilégiés avec les universités alsaciennes, facilités par sa localisation au Pôle Européen de Gestion et d'Économie (PEGE). Son mode de financement, qui repose principalement sur la contribution de l'État, est une garantie de sa neutralité.

Principalement un lieu d'échanges

Le PREDAT d'Alsace est principalement un lieu assure en premier lieu une fonction d'échanges.

De nombreuses conférences, journées d'études, ateliers de réflexion ponctuent ses activités.

Depuis 2004, chaque troisième vendredi du mois, l'APR organise une réunion de travail dans les salons du Cercle Européen de Strasbourg ou au Conseil régional. Ils sont l'occasion de rassembler les acteurs locaux du développement économique et social qui assistent ensemble à une présentation du thème choisi par des spécialistes et débattent sur le sujet traité. Ces débats font l'objet de publications « dans la foulée »,

L'Association participe, en tant que co-organisateur, à des manifestations entrant dans le cadre de sa mission, comme celles de « Savoirs en commun » ou « Rencontres Économie des Territoires »...

Le PREDAT d'Alsace réalise aussi des travaux selon une méthode de recherche rigoureuse permettant :

- d'établir un état des connaissances, sous l'égide de chercheurs ou universitaires chefs de projet, à partir d'une analyse des travaux de recherche ou d'études internationaux, nationaux ou régionaux faisant référence,
- de proposer une lecture critique de la méthode et du contenu des ouvrages recensés afin de proposer des axes d'investigation nouveaux en fonction des enjeux en région, une attention particulière étant portée sur l'Alsace et le Rhin Supérieur,
- de formuler des propositions détaillées d'intervention de chercheurs.

Cette recherche exploratoire s'appuie également sur :

- des rencontres-débats mensuelles, avec la participation d'un invité extérieur à l'association, une préparation thématique et la rédaction de comptes-rendus critiques, qui préparent des colloques biennaux et des publications,
- des voyages d'études annuels en Allemagne/Suisse sur des thèmes choisis, comme la visite commentée des ports de Kehl et Strasbourg avec une soixantaine de participants en juin 2005, ou, le 16 juin 2006, le voyage d'étude du système « Tram-Train de Karlsruhe ».

Chaque troisième vendredi d'octobre, à Mulhouse, la Table Ronde Rhin-Sud (TRRS) apparaît comme un contrepoint décentralisé par rapport aux activités menées depuis Strasbourg.

La TRRS bénéficie du soutien de deux laboratoires ancrés dans les sciences humaines :

- ° le Centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT), à l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse,
- ° Recherches sur les choix industriels, technologiques et scientifiques (RECITS), à l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard.

Les intervenants et le public des TRRS rassemblent des universitaires, des spécialistes et des praticiens de l'aménagement, des étudiants et toutes les personnes intéressées par la vie de la cité, dans le but de croiser des idées portées en débat.

De portée générale, la plupart des réflexions, des expériences et des initiatives s'appuient sur les réalités du Nord-Est Franche-Comté et du Sud-Alsace.

Les six premières TRRS ont abordé les thématiques suivantes :

- 1^{ère} TRRS : Rhin-Sud, vers l'émergence possible d'un territoire.
- 2^e TRRS : La recomposition de l'espace Rhin-Sud par les transports.
- 3^e TRRS : Le patrimoine, un levier pour la mise en projet des territoires.
- 4^e TRRS : Le retour de la prospective.
- 5^e TRRS : De l'aménagement à l'intelligence des territoires.
- 6^e TRRS : Le défi logistique.

L'ensemble de ces travaux sont accessibles sur le site APR – Association de Prospective Rhénane Strasbourg.

Les résultats

Jusqu'au N°5, les TRRS ont fait l'objet de publications sous forme d'actes photocopiés et reliés.

À partir du N°6, les actes se présentent sous la forme d'un livre pour proposer un document de meilleure facture et de lecture plus agréable.

Un deuxième livre, prévu pour la rentrée 2007, sélectionne les bonnes feuilles des cinq premières TRRS.

Prochaines publications prévues :

- Prospective régionale et diagnostic,
- Le transfrontalier.
- Perspectives thématiques.
- La logistique.

Au cours des dernières années, l'APR a pris part activement au débat régional à travers une série de productions, de réflexions et d'animations, notamment les projets Alsace 2005, Économie Sociale et Solidaire, NTIC, le TGV, l'habitat, les recompositions territoriales et aujourd'hui Logistique, en cours de réalisation.

Depuis 2004, dans le cadre d'une logique globale de « Région apprenante », l'APR a coordonné et développé ses réflexions autour de quelques thèmes majeurs comme l'innovation régionale, la prospective territoriale (démarches de planification et de développement), la mobilité régionale, la logistique et le transfrontalier.

Les objectifs poursuivis dans ce cadre consistent à :

- ° promouvoir des recherches d'initiative territoriale dans les domaines de la prospective et de l'aménagement des Territoires en partenariat avec les CETE et les principaux décideurs,
- ° créer ou renforcer les échanges entre le réseau Équipement, d'une part, l'Enseignement supérieur et la Recherche ou d'autres organismes d'observation ou d'études, d'autre part, en relation avec l'action de l'APR.

La démarche préconisée est de réaliser des recherches exploratoires à partir d'approches pluridisciplinaires (géographes, juristes, économistes, sociologues, architectes/urbanistes...) conduites sur chacun des axes suivants, par au moins un professeur (ou un chercheur, ou encore un administrateur) chef de projet :

- ° les mobilités et les transports ;
- ° les mutations sociétales et l'habitat ;
- ° le développement et la territorialisation des activités.

Ces recherches exploratoires procèdent en prenant tout particulièrement en compte et en tirant profit de la situation transfrontalière de la Région pour privilégier une logique de « benchmarking » (analyse comparative) territorial » aux différentes échelles intra-régionale, interrégionale et internationale (comparaisons France/Allemagne/ Suisse).

Les axes retenus pour ces recherches exploratoires doivent être considérés comme des regards complémentaires pouvant être portés sur les réalités en devenir de la région :

- ° le deuxième axe met l'accent sur l'analyse de ces réalités dans leur traduction spatiale en privilégiant une logique de constat ou d'état des lieux,
- ° le premier et le troisième axes s'intéressent à leur projection dans le futur et privilégient, plus directement, une posture prospective permettant d'éclairer l'action des principaux partenaires.

LE PREDAT D'AQUITAINE

Des « Conférences Territoriales »

La CPAU Aquitaine (Conférence Permanente sur l'Aménagement et l'Urbanisme) a été créée en 1983 comme une confédération permanente sur l'aménagement et l'urbanisme et un lieu d'échanges régional destiné à accompagner la décentralisation et la diversification des compétences liées à la ville. Elle définit ainsi son action : « Ouverte aux professionnels, aux élus, aux universitaires, aux milieux associatifs et aux particuliers, la CPAU confronte les analyses et les réflexions des acteurs de l'aménagement urbain et diffuse largement une information sur les enjeux régionaux majeurs ».

Elle organise des « Conférences Territoriales » et constitue ainsi un lieu « d'interface entre chercheurs et professionnels, un lieu de décryptage des modes de faire, un vivier permettant l'émergence d'une culture commune fondée sur l'échange et la complémentarité des compétences ». L'extrême diversité géographique, économique, culturelle... de la région Aquitaine a conduit à faire de la CPAU une structure multipolaire basée à Bordeaux, avec une antenne à Pau et une autre à Bayonne, avec toutes les difficultés inhérentes à une telle structure associative. Bordeaux traitait ainsi en priorité les problèmes d'aménagement urbain et de politique de la ville (en lien avec les collectivités locales et les services de l'État), alors que Pau et Bayonne se mobilisaient davantage sur le développement local (aménagement du territoire, développement économique...) dans une perspective pragmatique intéressant plus directement les acteurs opérationnels (services techniques municipaux et départementaux, entreprises, associations...).

Une mise en œuvre différente selon les sites

La CPAU Aquitaine a toujours porté une forte attention à la nécessité de développer un potentiel de recueil et d'accès à l'information et à la littérature grise à travers une politique de publication systématique de ses travaux ; journées d'étude, séminaires, colloques, avec un large appel à des experts et chercheurs extérieurs à la région, mais en s'attachant parallèlement à mobiliser l'ensemble du potentiel local et régional.

Ces travaux, qui ont systématiquement donné lieu à publication, ont porté en particulier sur des problématiques concernant : la cohérence territoriale, l'aménagement et les dynamiques des territoires (littoral, paysage, revitalisation urbaine, les relations entre le monde rural, le monde urbain et le fleuve ; les politiques publiques (projet de ville et/ou de territoire, intercommunalité...) ; les problèmes de citoyenneté et de développement social et urbain ; la mobilité et les modes de vie urbains ; la régionalisation des transports ferrés ; la participation des habitants aux projets territoriaux intercommunaux ; le logement social, le logement destiné aux jeunes, le logement adapté aux personnes âgées ; l'analyse des spécificités du développement d'une coopération transfrontalière...

La CPAU Pays Basque a concentré sa réflexion sur les questions suivantes : la notion de territoire ; la gestion du sol et le logement ; la dialectique monde rural, monde urbain et relations transfrontalières ; les quartiers en difficulté ; le fleuve compris comme élément urbain ; le thème du transfrontalier.

À Pau, l'association « Prospective et Développement » a privilégié une réflexion centrée sur le dépassement des frontières et des souverainetés locales, ce qui l'a conduit à travailler plus particulièrement sur la mise en place du réseau de villes Pau-Tarbes-Lourdes dans la perspective d'un nouveau processus de développement ; mais aussi à s'intéresser à des problèmes plus « quotidiens » comme celui des espaces de la pauvreté et les territorialités des exclus dans une ville moyenne comme Pau, ou l'accueil des gens du voyage.

Les Résultats

L'originalité de cette structure multipolaire a constitué la richesse du PREDAT Aquitaine et permis des échanges souvent originaux. Mais elle a aussi constitué sa faiblesse et, peu à peu, chacun des trois territoires a repris son autonomie.

C'est donc essentiellement Bordeaux qui a développé son action, en mettant l'accent sur une politique de rencontres, de séminaires, la mise en place d'un site Internet et une politique de publications systématiques : Cahiers périodiques, Travaux et comptes-rendus d'ateliers, ouvrages.

LE PREDAT DE BOURGOGNE

La mise en place d'un pôle pluridisciplinaire

Le PREDAT de Bourgogne a vu le jour au printemps 2005 dans des circonstances favorables à sa mise en œuvre et à son développement avec la création d'une Maison des Sciences de l'Homme qui a facilité les rapprochements entre les laboratoires de recherche de la Région Bourgogne. Ce contexte a favorisé le développement d'une réelle synergie dans les échanges scientifiques et renforcé la capacité des chercheurs à nouer des contacts avec des partenaires extérieurs, de renforcer une lecture pluridisciplinaire des sociétés contemporaines inscrites dans des temporalités plus longues, permettant de porter un regard nouveau sur les facteurs et les étapes de changement, ainsi que sur leur traduction dans les règles juridiques et les pratiques politico-administratives.

Ce PREDAT est né de la volonté de mettre en place, à l'échelle de la Région, un pôle d'analyse et de réflexion permettant de prendre en compte la relation entre les espaces territoriaux et les mutations en cours.

Dès sa création, la MSH s'est attachée à consolider les échanges entre les chercheurs pour lesquels la dimension territoriale de leurs études constituait un axe fort et à promouvoir une attention soutenue portée aux incidences sociales, économiques, démographiques et politiques des mutations des sociétés contemporaines aux échelons global, local et régional. Cette volonté a pu se développer de façon efficace parce qu'elle recoupait étroitement celle du Ministère de l'Équipement et cette convergence a permis le développement d'une coopération dynamique entre la MSH et le Ministère de l'Équipement sur la prise en compte des questions touchant à l'aménagement de l'espace et des territoires, aux équipements collectifs, à l'urbanisme, au logement, aux problèmes de la ville... sous des formes variées qui ont permis la mise en place d'un pôle pluridisciplinaire intitulé « Espaces et Mutations » associant des chercheurs et tous les acteurs des politiques d'aménagement : en priorité l'État et ses services, mais aussi tous les acteurs du logement et de la politique de la ville : professionnels, milieux de la recherche, milieux associatifs... dans une véritable relation de « complicité » au meilleur sens du terme.

Approfondir la question de l'urbain et du périurbain, explorer les questions émergentes

Au sein des équipes ainsi constituées et qui regroupent des géographes, des économistes et des sociologues, la présence d'une équipe de recherche dépendant du Ministère de l'Agriculture a favorisé une approche globale des territoires qui permet d'éviter la coupure espace rural/espace urbain peu conforme aux reconfigurations contemporaines.

Les capacités d'expertise de certaines équipes du PREDAT, leur visibilité auprès d'instances régionales, les demandes émanant de ces dernières en matière d'analyses prospectives et le renforcement des coopérations pluridisciplinaires à l'intérieur du pôle ont conduit ce dernier à répondre favorablement aux demandes de la DRE de Bourgogne. Du côté des Services de l'Équipement de Bourgogne, les nouvelles missions et modalités d'intervention de l'État, l'évolution des secteurs prioritaires d'intervention - en particulier le logement, l'aménagement ou l'urbanisme, en liaison avec les changements politiques et sociaux - favorisaient un rapprochement entre l'Équipement et le monde de l'Université et de la Recherche.

Le partenariat entre les équipes de recherche du pôle pluri-disciplinaire Espaces et mutation et la DRE de Bourgogne s'est construit autour de deux axes forts :

- Un travail d'approfondissement des échanges et réflexions sur des thématiques centrales pour le ministère de l'Équipement auxquelles les chercheurs ont pu apporter leurs savoirs, leurs compétences et leurs capacités d'expertise : la question du logement et celle des reconfigurations autour de l'urbain et du péri-urbain.
- Un travail d'exploration autour de préoccupations nouvelles, en émergence ou en recomposition, comme celles touchant à l'environnement, au vieillissement ou à l'évolution des politiques publiques.

Ce qui caractérise ce PREDAT, c'est l'importance qu'il attache au milieu de la recherche et à la volonté des chercheurs de travailler avec les gens de l'action. Cette volonté, clairement exprimée dès l'origine, a permis la mise en place officielle du PREDAT de Bourgogne au printemps 2005 dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la DRE de Bourgogne et le Pôle pluridisciplinaire Espaces et mutations de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Bourgogne.

Cette convention garantit la parité entre les deux partenaires et leur indépendance. Elle permet un fonctionnement très souple qui prend appui sur le collectif de recherche « Espace et Mutations » et facilite, dans une « relation dialectique », la mise en œuvre d'une démarche

d'échanges permanents avec un ensemble de partenaires habitués à une telle démarche, comme l'INRA.

La mise en place de Masters a renforcé des pratiques préexistantes (en particulier de juristes) et facilité des inflexions sensibles au moment même de la mise en place du PREDAT dans une démarche de regroupement de chercheurs de disciplines différentes (économistes, géographes, historiens, juristes) autour de préoccupations communes : « **on a pu ainsi travailler de façon souple, tout en prenant en compte les demandes de la DRE** ».

Dès sa création, la MSH de l'Université de Bourgogne a été en mesure de mettre sur pied un pôle pluri-disciplinaire Espaces et mutations qui a consolidé les échanges entre les chercheurs pour lesquels la dimension territoriale de leurs études était un axe fort, ainsi qu'une attention soutenue aux incidences sociales, économiques, démographiques et politiques des mutations des sociétés contemporaines, à l'échelon global comme à l'échelon local et régional.

Au sein de ces équipes regroupant des géographes (THEMA, UMR CNRS 6049), des économistes (UMR 5118, Laboratoire d'Economie Gestion (LEG)) et des sociologues (UMR 5605 G.Chevrier), la présence d'une équipe de recherche dépendant du ministère de l'Agriculture (UMR INRA-ENESAD (Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon) a permis une approche globale des territoires qui évite la coupure espace rural/espace urbain peu conforme aux reconfigurations contemporaines.

Les résultats

Au terme de la première année de fonctionnement du PREDAT, le premier séminaire des « entretiens du PREDAT de Bourgogne », sur deux journées de travail et de réflexions, a été organisé en réunissant l'ensemble des protagonistes concernés.

- La première journée a permis des échanges et des réflexions sur des thématiques centrales pour le ministère de l'Équipement, auxquelles les chercheurs ont pu apporter leurs savoirs, leurs compétences et leurs capacités d'expertise :

- ° la question du logement et des reconfigurations autour de l'urbain et du péri-urbain,
- ° les perspectives territoriales : connaissance des territoires, logement et politique de la ville, développement durable...

- La seconde journée a traité du vieillissement et, notamment, de sa composante « santé ».

Les collectivités territoriales (villes et communautés urbaines, département, région) ont été largement associées à cette démarche. Un des responsables de ces journées résume ainsi la démarche mise en œuvre : « C'est tout l'intérêt et la richesse d'un travail décloisonné (et non pas seulement disciplinaire ou sectoriel) qui a été rendu possible par la démarche PREDAT qui nous a permis de « casser » les cloisonnements internes à chaque institution et entre ces institutions. En ce qui concerne le vieillissement, on a pu ainsi travailler avec les responsables politiques, les H.L.M, les services des villes, la maîtrise d'ouvrage, les conseils en ingénierie... en mettant en relation permanente le savoir amont et l'opérationnel ».

De son côté, la DRE a apporté son soutien aux journées du développement durable organisées à l'initiative des milieux de la recherche.

Une base de donnée « les outils de la connaissance » a été mise en place par la Maison des Sciences de l'Homme et facilite l'information/confrontation entre les domaines d'intérêt.

Enfin, le CIFP de Mâcon, service de formation de l'Université de Bourgogne participe à et ensemble.

Ce séminaire a donné lieu à une publication commune DRE/MSH, diffusée dans les deux réseaux et accessible sur leurs sites. Les thèmes abordés concernent : la connaissance des territoires, le logement et la politique de la ville, l'environnement et le développement durable. Un des principaux acquis a été un encouragement à l'approfondissement de certaines thématiques qui bénéficient particulièrement d'apports croisés.

Cette réflexion croisée a conduit le pôle, en fonction des capacités d'expertise de certaines de ses équipes, de sa visibilité auprès des instances régionales et des demandes de ces dernières en matière d'analyses prospectives, du renforcement des coopérations pluridisciplinaires à l'intérieur même du pôle à répondre favorablement aux attentes de la DRE. De son côté, celle-ci, en fonction des changements intervenus dans les missions du Ministère de l'Équipement, des nouvelles modalités d'intervention de l'État, de l'évolution des secteurs prioritaires d'intervention comme l'Urbanisme ou le Logement en lien avec les changements politiques et sociaux, souhait développer un rapprochement entre l'Équipement, le monde de l'Université et celui de la Recherche. Un tel rapprochement était déjà initié de manière ponctuelle. Les circonstances invitaient donc à le consolider et le systématiser dans le cadre de la mise en place du PREDAT de Bourgogne.

Au titre de la MSH, ce pôle est aujourd'hui porteur d'une convention signée avec la DRE de Bourgogne pour la mise en place d'un Pôle Régional d'Échanges sur le Développement et

l'Aménagement du Territoire (PREDAT). Cette structure a pour objet de coordonner des études appliquées portant sur les mutations régionales et urbaines, les phénomènes de périurbanisation, les politiques publiques d'aménagement du territoire et l'inscription dans la longue durée des reconfigurations territoriales contemporaines.

La première étape du partenariat a consisté dans une journée d'étude organisée le 1er avril 2005 autour de trois thématiques :

- connaissance des territoires,
- logement et politiques de la ville,
- développement durable.

Au sein du pôle, ce partenariat avec la DRE de Bourgogne a permis de renforcer les liens avec des équipes de droit privé et de droit public.

LE PREDAT DE BRETAGNE

Améliorer les connaissances sur le développement urbain

En 2004, la DRE de Bretagne et l'Université de Rennes 2 ont établi une Convention afin de créer un pôle de Bretagne en prenant appui sur l'association REMOU (Réseau des étudiants de maîtrise d'ouvrage urbaine). Ce Predat Bretagne s'est fixé pour objectif d'améliorer les connaissances en matière de développement urbain grâce à la mise en commun des savoirs et l'apport d'experts extérieurs. Les thématiques concernant les problématiques foncières, la politique de l'habitat ou le renouvellement urbain font l'objet de colloques. Les plates-formes de débats ainsi organisés permettent de croiser les approches des praticiens de l'habitat, de l'aménagement, des déplacements et d'analyser les problèmes qu'ils rencontrent en croisant leur expertise avec les réflexions « en amont » des chercheurs.

Le Predat de Bretagne est surtout le fruit d'une démarche originale qui explique ses spécificités. On peut considérer qu'il était préfiguré, dès 1979, dans la volonté du LARES - Laboratoire de Recherches en Sciences Humaines et Sociales de l'Université Rennes 2 - de constituer un milieu local croisant les préoccupations de la recherche, de la formation et de l'animation du milieu territorial.

En 1981, cette démarche s'est ouverte à l'ensemble de la Région Bretagne en mobilisant les chercheurs et les professionnels sur la questions fondamentale de l'aménagement du territoire dans une démarche enrichie en permanence par la recherche ? C'est ainsi qu'en 1984, a pris forme le projet de création de l'Institut Régional d'Urbanisme et d'Architecture de Bretagne, qui a débouché, 12 ans après, sur la mise en place d'une Formation Supérieure aux métiers de l'Aménagement et de l'Urbanisme.

Au cours des années 1996/1997, on a assisté à l'accélération du processus avec le soutien actif de la DRE Bretagne. En effet, cette période a été caractérisée par la création de l'IRAU (Institut de Recherche d'Architecture et d'Urbanisme) et l'implication forte du Ministère de l'Équipement dans une démarche favorisant un échange permanent entre les aspects « Recherche, Étude, Démarche Opérationnelle » en rassemblant un milieu très large de chercheurs, de professionnels, de responsables administratifs et l'ensemble des élus concernés. S'est ainsi mis en place un véritable espace de débats favorisant une production de

savoirs et d'expertises réellement en phase avec la réalité du terrain, les attentes et les besoins de l'ensemble des partenaires engagés dans une démarche largement ouverte.

Les journées Bichat de l'aménagement

La démarche du Predat Bretagne se caractérise par sa spécificité. Elle s'est inspirée, en particulier, de l'organisation des journées « Bichat de l'aménagement », avec de nombreux essais, des allers et retours, des ajustements... et de la prise de conscience par les différents acteurs concernés que « l'aménagement des territoires est devenu trop complexe pour rester l'apanage des seuls spécialistes ». La mise en place du Predat apparaît ainsi comme le fruit du développement de nombreux réseaux de coordinations qui se sont mis en place « parce que s'impose la nécessité de se parler, de prolonger ses interrogations, de transmettre ses acquis en les insufflant aux autres métiers et de faciliter ainsi des rapprochements culturels, de croiser les compétences permettant de co-produire sur les agglomérations... ». Ce Predat se caractérise donc par le souci d'assumer pleinement les responsabilités de la technique et de la gestion, dans un dialogue permanent avec les citoyens habitants, le respect des patrimoines, de la biodiversité, des économies renouvelables, du développement durable... en mobilisant les registres infiniment variés des différents savoir faire. Il n'hésite donc pas à s'engager avec l'ensemble des partenaires concernés, les élus et l'État.

L'histoire de sa mise en œuvre éclaire la démarche actuelle du Predat Bretagne :

- Une première tentative de mise en réseau fut initiée dès 1981 pour stimuler la mise en place d'un large réseau de professionnels : membres du CETE et de la DDE, responsables de CAUE et de la DIREN, architectes et urbanistes, chercheurs situés entre Caen, La Roche-sur-Yon, Quimper, Nantes, Saint Malo, Rennes... pour « faire les territoires et les villes autrement ». De cette démarche, où prévalait le souci de professionnalisation et d'échanges, trois initiatives inédites devaient émerger :
- Une volonté de formaliser et de pérenniser les débats, de s'informer sur les diverses initiatives, les expériences et les nouveaux savoirs relatifs à l'aménagement, à l'urbanisme et à l'architecture.
- À la suite d'une interrogation approfondie sur le rôle des médias dans la sensibilisation des usagers aux problèmes de l'aménagement de leur cadre de vie, un contrat de recherche financé conjointement par le Ministère et la DDE du Morbihan a été proposé au LARES..
- Un colloque intitulé Aménagement, Urbanisme et Média, fut organisé en 1984, à Rennes et fit échanger chercheurs, journalistes et professionnels porteurs du réseau.

- Au cours des années 1980, le LARES a prolongé l'idée initiale en organisant des moments de rencontres croisant des réflexions de responsables, de chercheurs et de professionnels.
- En 1997, un séminaire « Logement et collectivités en Bretagne » a débouché sur des croisements et des rapprochements sur des sujets d'études appliqués à l'action avec l'institut d'Urbanisme de Rennes, mis en place en 1996 avec le lancement d'un DESS de Maîtrise d'Ouvrage Urbaine. Une journée, en avril 1998 au Centre culturel de Pontivy, a permis à une centaine d'élus, de techniciens et de responsables de débattre sur le thème « Logement et collectivités en Bretagne », en présence du Président du CESR et du Directeur Régional de l'Équipement. D'autres « Espaces de débats » ont succédé à cette première initiative : « Vers une nature urbaine ? enjeux publics et projet urbain » en 1999 (École d'Architecture de Bretagne) ; « Nouvelles intercommunalités et développement urbain » en 2000 (Faculté des Sciences Économiques de Rennes) ; « Du projet urbain au projet d'agglomération ? » en mai 2001 (Université de Rennes 2). Dans cet esprit, il a poursuivi et développé son ambition de coproduire des événements permettant de « faire se croiser des décideurs, des professionnels et des chercheurs sur les thèmes de l'Aménagement, de l'Urbain et de l'Habitat ».
- L'élargissement et l'approfondissement de la convention Predat reste un objectif que l'on prend à bas le corps. Il s'agit notamment d'orienter les échanges vers la question scientifique. Mais, là encore, la progression doit s'appuyer sur la culture de connaissance et de reconnaissance, de liens éprouvés qui font que les projets peuvent s'appuyer sur une confiance solide entre partenaires, et s'inscrire dans les agendas. Aussi, il s'agit de permettre dans un premier temps, une meilleure connaissance de travaux de recherche qui se mènent au sein des universités, ou sont en cours d'élaboration de la part des partenaires Équipement. Sans imaginer de grands colloques, il s'agit de créer des moments où des résultats sont présentés, des manières d'observer, d'expliquer des phénomènes et des processus sont présentés à un public concerné. Il convient de favoriser des moments où, sans a priori, les « sachants et les actants » pourraient esquisser des offres et des demandes en la matière.

Les résultats

Les connaissances ainsi acquises ont été formalisées et présentées dans le cadre de journées « **espaces débat** » conçues dans l'esprit des « journées de Bichat ». Il s'agit d'en faire une **occasion de mise à niveau** pour les chercheurs, décideurs, professionnels et étudiants.

Ces espaces débats se tiennent en effet, systématiquement, dans les locaux universitaires. Ils permettent à des acteurs de l'aménagement, qui se connaissent bien de pouvoir s'exprimer sur le fond. Comme le soulignait le directeur régional, un tel espace permet à des acteurs de l'aménagement qui se connaissent bien et qui sont repérés par leur fonction comme des représentants de l'État, des élus, ou des contrôleurs de la mise en œuvre des politiques de sortir de la seule fonction qu'ils occupent et de pouvoir débattre en commun et de s'exprimer sur le fond. Le lieu universitaire favorise cette « extra- territorialité » et permet une, déprise du statut pour emprunter, le temps d'une journée, d'autres habits de partenaires dans une réflexion menée en commun.

Ces espaces publics de débats ont **un rôle parfois décisifs dans la résolution de certains problèmes comme les politiques foncières**. Ainsi, en 2004, la question d'une maîtrise foncière de niveau régional est posée. L'explosion des prix fonciers en divers sites de la région (notamment autour des grandes agglomérations, et sur les littoraux) rendaient impérieuse une présence active de cette dernière sur une telle question. Parallèlement, les PLH remis sur le métier conduisaient certaines collectivités (dont l'agglomération rennaise) à initier la mise en place d'un outil nouveau pour accélérer la production de logements. L'espace de débat a été l'occasion d'entendre deux directeurs d'Etablissement Public Foncier (EPF de Basse Seine et du Nord-Pas-de-Calais) parler de leurs établissements, et de croiser le fonctionnement de ces outils avec les questions de l' élu régional en charge du dossier, mais aussi des élus des agglomérations présentes. L'année suivante a permis une avancée décisive, avec l'appui du directeur de l'EPF de Basse Seine, chargé de mission pour l'élaboration du dossier préalable.

- **Ces rencontres suscitent aussi des publications** largement diffusées qui permettent de prendre appui sur les connaissances et savoir-faire ainsi développés pour les présenter sous une forme plus élaborée à un large public d'acteurs, de décideurs et de chercheurs... comme l'article « Comment maîtriser les terrains à aménager ? » publié en décembre 2004 par la revue Études foncières. Il s'agit d'assumer une **mission de passeurs entre des mondes qui ne se fréquentent pas spontanément**.

Le Prédats a ainsi engagé **un long processus d'inter-connaissances** entre les mondes de la pratique de l'aménagement, de l'enseignement et de la recherche, permettant que se tissent des liens qui paraissent parfois improbables. C'est le cas de l'ouverture de certains cours spécifiques du Master « maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ». La crédibilité et la visibilité acquise par le Prédats a eu pour conséquences de « faire bouger les lignes ». Ainsi l'IEP, qui à l'origine se montrait plutôt réticente, a souhaité intégrer le Master et à le porter avec Rennes 1, Rennes 2 et l'ENSAB. C'est aussi le cas de la participation à des ateliers externes (comme Berlin en 2006) alors que, dans l'autre sens, l'Équipement propose d'accueillir des étudiants en stage dans ses services sur des projets précis.

Par ailleurs, dès le départ, le Ministère a apporté son soutien au lancement d'une formation diplômante DESS et envisage de soutenir une formation continue.

Perspectives d'avenir

Le Prédats Bretagne a donc su faire la preuve de son utilité, de son efficacité et de sa capacité de rassembler l'ensemble des partenaires concernés par sa démarche.

Il est maintenant en mesure de s'interroger sur son **développement futur** qui passe par :

- la mise en œuvre d'actions débordant la seule organisation de manifestations - rencontres,
- le développement de perspectives permettant de développer des liens entre les attentes des opérateurs locaux ou de l'État en matière de recherches et des retours sur acquis,
- la mise en place de conditions permettant un rapprochement entre DRE et chercheurs en travaillant sur des problématiques comme : « renouveler et recomposer les quartiers », ou « l'habitant, un acteur incontournable du renouvellement urbain ».

Le champ est largement ouvert, mais, d'ores et déjà, il semble acquis que le Prédats Bretagne :

- poursuivra et développera l'organisation de l'Espace de débats et ses publications,
- s'attachera à la mise en place d'un Institut dont les missions sont déjà clairement définies :
 - ° le développement de sa démarche d'expertise, de formation continue et d'organisation du milieu des jeunes professionnels à travers une nouvelle approche et, notamment, la mise en place de réseaux d'anciens étudiants pour réintroduire leurs acquis professionnels dans des perspectives d'ajustements des formations professionnelles,
 - ° le rapprochement Master/CRAPE-IEP pour permettre le développement d'échanges sous des formes multiples avec les mondes de l'Équipement et de l'Environnement.

Ces perspectives pourraient déboucher sur la **mise en place d'un Institut d'Urbanisme** qui reprendrait, dans une démarche construite sur la durée, l'essentiel des missions esquissées sur la base de l'expérience acquise :

- ° Support de formation (master, formation continue).
- ° Expertise et étude, assistance à l'association MOU.
- ° Animation de l'espace de débats et de rencontres et notamment du réseau des « anciens ».
- ° Interpellation de la recherche sur les thématiques liées aux demandes.
- ° Correspondant de mondes professionnel et de la formation (Apérau).

LE PREDAT DE LA RÉGION CENTRE

MSV – Maison des Sciences de la Ville de Tours

Renforcer la recherche urbaine dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales

L'unité mixte de service intitulée « Maison des Sciences de la Ville, de l'Urbanisme et des Paysages » a été créée par le CNRS et l'Université François Rabelais de Tours en 1998, pour contribuer au renforcement de la recherche urbaine dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales par la consolidation et l'accroissement des laboratoires fédérés au sein de l'Unité de services en lui attribuant les moyens d'organiser un outil commun efficace de production et de valorisation de la recherche.

Cette structure, reconnue comme un des axes d'excellence de la Région Centre et bénéficiant du statut de programme pluriformation de type Recherche multidisciplinaire sur un thème commun, a développé des collaborations avec les milieux professionnels (collectivités territoriales, agences d'urbanisme, services de l'État, bureaux d'études) et les grands organismes nationaux. Elle vise à favoriser les transferts et les échanges entre les chercheurs et les praticiens pour permettre une meilleure adéquation entre la recherche urbaine universitaire et les problèmes concrets posés par la pratique.

Il s'agit d'instaurer ainsi une démarche de travail et de réflexion partagée entre praticiens et chercheurs, à travers l'organisation de séminaires de réflexion et de travaux communs, de favoriser la circulation de l'information et l'accès aux résultats de la recherche, de coordonner sur ces thèmes les travaux des laboratoires (Universités de Tours, d'Orléans et de Nantes), de développer les coopérations avec les structures déconcentrées de l'Équipement et les collectivités territoriales...

Une réflexion partagée

Cet Espace territorial d'échanges de connaissances s'est donc attaché à développer une réflexion partagée. Cette démarche s'est traduite par la mobilisation des chercheurs et des praticiens de la Région sur un thème partagé par tous et constituant un axe d'intervention privilégié : **le projet urbain**. Considéré comme un « **axe matrice** », il a été analysé dans toute la complexité de la démarche réflexive et théorique qu'il implique et décliné à travers

ses différentes composantes : le projet urbain et les politiques de l'habitat, le projet urbain et les politiques de l'environnement, le projet urbain et le développement économique...

Cette continuité dans la réflexion, les échanges et les transferts entre les principaux acteurs impliqués a vocation à se traduire dans une mise en œuvre dynamique au niveau des villes de la Région engagées dans une même dynamique partagée : universitaires, chercheurs, aménageurs, urbanistes, techniciens et praticiens de l'État, responsables et techniciens des villes....

Les résultats

Plusieurs séminaires ont été organisés selon un schéma identique, introduction du thème abordé par un praticien et/ou un chercheur, présentation des résultats du travail d'enquête en région, présentation et analyse d'un ou plusieurs cas, débat général :

- Projet(s) urbains(s) en Région Centre, actualité critique (juin 1997) :

14 intervenants ont nourri la réflexion des participants autour des notions concernant les projets de ville, les projets de quartier, l'intercommunalité, la planification...

- Projet urbain et politiques de l'habitat (octobre 1997) :

18 intervenants ont traité les notions concernant les politiques de l'habitat, les projets urbains, la planification, l'intercommunalité...

- Projet urbain et politiques de l'environnement (mars 1998) :

18 intervenants

- Projet urbain et développement économique (novembre 1998) :

15 intervenants ont abordé les problèmes du développement économique, du projet urbain, de la mondialisation, de l'urbanisme, de la communication, des zones d'activités...

Deux séminaires de travail en 1999 ont traité

- de l'état des lieux et des perspectives du projet urbain en région Centre,
- de la centralité et de l'organisation des villes en région Centre.

Après une période de ralentissement, une relance des activités du Predat s'est traduite en 2006-2007 par l'organisation d'un **colloque sur la Métropolisation en Val de Loire**.

LE PREDAT DE FRANCHE-COMTÉ

CREHU – Centre de Recherches sur l'Espace Humain et Urbain

Un lieu de réflexion sur les divisions sociales de l'espace et leurs conséquences

Dans le cadre de l'Université de Franche-Comté, le CREHU a développé une réflexion sur les divisions sociales de l'espace, les pratiques étatiques qui les favorisent, les pratiques sociales et s'attache à décrypter les fonctions urbaines, à les remettre en cause, à analyser au sein de la ville et de l'espace urbain l'évolution des mœurs et des mentalités liées aux civilisations spécifiques dans un territoire situé « aux marches » de la France, dans une tradition de relations avec la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre, mais aussi dans un certain rapport concurrentiel avec l'Alsace.

Une approche pluridisciplinaire

Il s'attache à analyser, à travers une approche pluridisciplinaire, les hiérarchies des quartiers et de leurs habitants : catégories sociales en mutation, ruptures, agrégats de communautés spécifiques.... À travers un éventail d'approches diversifiées, le CREHU constitue ainsi un outil de compréhension et d'analyse comparative des structures urbaines et environnementales entre pays européens. Cet Espace territorial d'échanges de connaissances s'est attaché à développer une réflexion portant sur **quatre champs thématiques** :

- les rapports entre identités et territoires.
- les rapports entre citoyenneté et communautés.
- Les politiques urbaines (incluant le politiques de santé).
- La relation cité/utopies (Arc-et-Senans, entre autres, se situe dans la Région).

Les résultats

C'est ainsi, par exemple, qu'une journée-débat sur le thème « **Identités et Territoires** » a permis d'analyser et préciser la nature des relations entre limites sociales et limites spatiales à travers une approche pluridisciplinaire des problèmes rencontrés en matière d'intégration, de pauvreté et d'exclusion pour essayer d'en expliquer les causes et de dégager des solutions.

De même, un colloque international a traité du thème « **Ville et immigration** » à travers une démarche comparative entre différents types de sociétés. L'approche interdisciplinaire et internationale a permis, à travers une « mise en tension entre savoirs et discipline » et une analyse historique, de croiser des approches très contemporaines sur les clivages Ville/État-Nation et sur des analyses concernant les relations entre espace public et espace privé, ou espace privé et relations d'altérité.

Le CREHU, dans la continuité avec ces perspectives, a engagé en 2002 un programme de recherches transculturel de trois ans sur :

° la ville virtuelle,

° le logement social et les modes alternatifs d'appropriation des espaces.

le thème de la ville virtuelle donnant lieu à un colloque international : « NTCI, la nouvelle dimension espace-temps, ses conséquences sur la communication dans la cité et la « cyber-ville ».

Le départ en retraite de la principale animatrice du réseau a suspendu l'activité du CREHU.

Ce constat renvoie à l'importance, pour ces lieux de recherches et d'échanges, de la personne qui en assure l'animation et de l'importance de la constitution de réseaux d'animation.

LE PREDAT ÎLE-DE-FRANCE

Préfiguration pour la mise en place d'un PREDAT Ile-de-France

Compte tenu des spécificités de la Région Île-de-France - région capitale avec toutes les conséquences que cela implique dans un pays de tradition centralisatrice multiséculaire comme la France - la mise en place d'un Predat exigeait une analyse préalable sur les missions et les fonction que le Ministère souhaite lui voir assumer et sur leur mise en œuvre. Une démarche de préfiguration a donc été confiée au Laboratoire Techniques territoires et Sociétés (LATTS) Unité mixte de recherche CNRS 8134 de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (Université de Marne-la-Vallée).

Cette préfiguration a pris appui sur la mise en place de deux activité « test » :

- ° la mise en place d'un comité stratégique de réflexion et de pilotage, représentatif des réalités du contexte régional,
- ° l'organisation d'un cycle de conférences articulé autour du thème de la métropolisation, ouvertes à un large public de chercheurs, de professionnels, d'élus, de professionnels, d'institutions...

C'est sur la base du bilan tiré de cette année de travail et de réflexions que la décision de mettre en place le Predat Île-de-France doit être confirmée et ses modalités d'actions définies en fonction des deux missions complémentaires qu'il s'est fixées :

- Face à une arène saturée de discours, mais aussi fragmentée par la multiplicité des intervenants, ce Predat se conçoit comme un espace de dialogue indépendant dans lequel les communautés universitaires, des praticiens et analystes de l'urbain et des élus se rencontrent pour construire les controverses portant sur l'aménagement et le développement métropolitains. Il s'agit principalement d'interroger les discours et les savoirs acquis, voire les idées reçues, pour proposer de les structurer dans des controverses qui ne vont pas de soi mais sont le fruit de la construction d'argumentaires progressivement affinés permettant de proposer au débat les enjeux de la région francilienne. Il s'agit moins de produire un nouveau savoir ex nihilo qui ferait autorité, que de créer une intelligence collective qui offre des grilles de lecture mutualisées pour comprendre les défis de la métropolisation. C'est ainsi que ce travail de réflexion collaborative pourrait permettre de définir les points de vue en tension, leurs argumentaires, les lacunes dans le savoir existant et les points d'achoppement entre les différents acteurs en présence.

- Par ailleurs, ce travail doit donner lieu à un exercice ambitieux de diffusion de la controverse auprès des publics intéressés. Grâce à une stratégie de communication multi-support largement articulée autour des outils Internet (site dédié, lettre de diffusion) le Predat Ile-de-France est appelé se doter d'une capacité de circulation de l'information visant des publics larges.

Expérimentation de la démarche

Un comité stratégique de réflexion et de pilotage a été mis en place. Ce comité restreint rassemble 15 à 20 personnes : des chercheurs, un nombre représentatif d'institutionnels, quelques élus. La première question sur laquelle il s'est interrogé a été de savoir si ce comité avait sa raison d'être et si « l'aventure est jouable ? ». Le comité a mis du temps à définir la façon dont il pourrait fonctionner : selon un modèle ouvert de type Université populaire, ou comme un lieu d'échanges structuré entre trois publics (élus locaux, experts et société civile) ? Quatre missions possibles ont été identifiées : créer un lieu de débats dans un esprit de controverse ; développer des formations ; offrir des moyens de capitalisation et de diffusion des savoirs ; produire du savoir.

Les projets de formation et de production de savoir ayant été abandonnés, le Predat Île-de-France s'est défini comme un lieu indépendant de débat, de capitalisation et de diffusion non soumis aux contraintes de production. Il s'agit donc de construire un débat d'idées permettant de "mieux comprendre en quoi une thématique traitée sur le plan technique et semblant cohérente peut ne pas être vérifiée par les acteurs de terrain...", L'expérience des participants montre qu'ils ont tous produit des documents qui n'ont jamais fait l'objet de discussions et/ou de débat, alors même que beaucoup d'idées reçues nécessitent une réflexion critique.

Les acteurs du Comité Stratégique ont opté pour une phase pratique de ce que peut-être le PREDAT dans sa forme opérationnelle, comportant en amont un appel à projet thématique, suivi d'une définition de cette thématique et d'une rencontre avec les personnes identifiées pour apporter les arguments de la controverse.

Par exemple, sur la question « le grand Paris, pour quoi faire ? » il s'agirait de développer la réflexion autour de la ségrégation spatiale, la démarche passerait par l'audition de personnes représentant un point de vue constitué et la construction de la controverse prendrait appui sur le discours de personnes ayant un avis différent. D'autres thèmes de réflexion ont été

évoqués, en particulier l'opposition thématique d'actualité sur les enjeux du Grand Paris qui peut permettre d'ouvrir un « véritable » débat.

En revanche, les sujets traités dans d'autres instances ne seront pas abordés, comme la question énergétique, déjà traitée par l'IAURIF.

Les résultats

Une première étape, pendant que se poursuivait cette réflexion, a été la mise en place d'un cycle de conférences-débat sur « La métropolisation : regards internationaux croisés avec l'Île-de-France ».

Ce cycle a permis à des universitaires de niveau international de présenter leurs réflexions sur les grandes thématiques de la question métropolitaine (économie, société, gouvernance, environnement...), les grandes évolutions en cours, les problématiques communes à ces régions et les solutions envisageables, les enseignements à en tirer pour l'aménagement et le développement d'une région francilienne confrontée à des évolutions semblables :

1 - Les nouvelles formes de la métropolisation métropolitaine : Willem Salet, professeur à l'Université d'Amsterdam.

2 - Les métropoles face aux défis de la démocratie participative et de la diversité culturelle : Bernard Jouve, directeur du laboratoire RIVES.

3 - La globalisation et le changement d'échelle de l'action urbaine : Hank Savitch, professeur à l'Université de Louisville (Etats-Unis).

4 - L'organisation spatiale de la ville a-t-elle un rôle dans le développement métropolitain ? Christian Vandermotten, professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

5 - La gouvernance de Londres, New York et Tokyo : des références pour la métropole parisienne :

Paul Kantor, professeur à Fordham University, New York ; Andy Thornley, professeur à London School of Economics, Londres ; Motoki Toriumi, Tokyo Metropolitan University, Tokyo.

Il est possible d'envisager de procéder à une mise en forme des travaux déjà existant pour publication.

Par ailleurs, les comptes-rendus des 5 conférences-débats sont rédigés sous forme d'articles et feront l'objet de cahiers nationaux.

Quelles perspectives pour l'avenir ?

Les perspectives pour la fin de l'année 2007 et le futur reposent sur le montage financier et institutionnel du Predat qui fait l'objet d'un rapport de préfiguration. Les difficultés rencontrées sont liées au fait que les représentants des institutions qui participent au Comité Stratégique ne prennent pas de position (financières en particulier) impliquant leurs services. Il est donc nécessaire de clarifier le jeu de ces institutions pour passer à un fonctionnement stabilisé. Cela renvoie à la question du rôle que l'État entend jouer dans cette démarche.

Les missions du Predat Ile-de-France.

Pour sa part, le Predat en Ile-de-France a retenu 2 missions complémentaires :

- Il se conçoit comme un espace de dialogue dans lequel les communautés universitaires, des praticiens et analystes de l'urbain et des élus pourront se rencontrer pour construire les controverses portant sur l'aménagement et le développement métropolitains.

Il s'agit principalement d'interroger les discours et les savoirs acquis, voire les idées reçues, pour proposer de les structurer dans des controverses qui ne vont pas de soi, mais qui sont le fruit de la construction d'argumentaires progressivement affinés permettant de mettre au débat les enjeux de la région francilienne. « On ne vise donc pas tant à produire un nouveau savoir ex nihilo, qui ferait autorité, mais à créer une intelligence collective qui offre des grilles de lecture mutualisées pour comprendre les défis de la métropolisation. C'est ainsi que ce travail de réflexion collaborative permettra de définir les points de vue en tension, leurs argumentaires, les lacunes dans les savoirs existants et les points d'achoppement entre les différents acteurs en présence ».

Par ailleurs, ce travail devrait donner lieu à un exercice ambitieux de diffusion de la controverse auprès des publics intéressés. Grâce à une stratégie de communication multi-support largement articulée autour des outils Internet (site dédié, lettre de diffusion), le Predat Ile-de-France devrait se doter d'une capacité de circulation de l'information visant de larges publics.

LE PREDAT LANGUEDOC – ROUSSILLON

Une démarche de recherche-action dans un contexte « complexe »

Le PREDAT Languedoc-Roussillon se caractérise par son étroite articulation avec la DRE, dans la mesure où il s'inscrit dans la démarche de prospective territoriale engagée entre celle-ci, la délégation régionale du CNRS et l'Université Paul Valéry (UMR 5045 MTE). Il s'est inscrit dans le cadre du PASER (Projet d'Action Stratégique de l'État en Région) 2004-2006, qui intégrait un programme de perspective territoriale et a bénéficié du soutien du PUCA. L'objectif était de définir les actions de l'État susceptibles d'être engagées pour conserver aux territoires régionaux une attractivité qui constitue le principal moteur de l'économie régionale. La décision a donc été prise de mettre en place **une démarche de recherche-action qui a été mise en oeuvre avec une grande liberté d'action pendant trois années**, dans un « contexte relativement difficile » avec le soutien d'une petite équipe universitaire, alors que l'Université elle-même « s'implique relativement peu au niveau régional ».

Mettre en oeuvre les acquis d'un diagnostic territorial prospectif

Un diagnostic territorial prospectif, réalisé par les services de l'État en région, avait mis en lumière les caractéristiques du développement régional et les risques pour l'avenir :

- ° La région se classe à un excellent rang pour la création nette d'emplois, mais subit aussi le plus haut de chômage des régions françaises (13,7%), avec un recours au travail précaire très important (50% de plus que la moyenne nationale), d'où un nombre important de bénéficiaires des minimas sociaux (13%).
- ° Les activités du BTP emploient 7% des actifs, le secteur des services constitue le plus important pourvoyeur d'emplois et l'industrie reste sous représentée avec 11% des actifs.
- ° L'agriculture constitue un secteur clé, avec 6% de l'emploi marchand, 44 000 exploitations et une place importante pour la viticulture.
- ° La pêche et la conchyliculture constituent une de bases de l'économie le long du littoral,
- ° Enfin, la région est la quatrième région touristique française, avec des atouts, mais on constate un certain vieillissement des stations.

Face à ces constats, l'État en région a défini quatre grands enjeux :

- ° soutenir l'attractivité durable des territoires,

- ° renforcer leur compétitivité,
- ° réduire leur vulnérabilité et prévenir les risques,
- ° conforter la cohésion sociale.

Dans ce contexte, **la DRE a lancé un programme d'études et de recherche concernant le maintien de l'attractivité des territoires et la maîtrise de la dynamique urbaine en zone de pression démographique**. Une petite équipe universitaire, constituée de Jean-Paul Volle (professeur de géographie), Stéphane Villepontoux (docteur en géographie, chercheur sous contrat avec le CNRS) et Sabine Fabre (doctorante sous contrat avec le CNRS) se sont engagés dans cette démarche, pendant trois années,

Les résultats

Quatre territoires à enjeux ont été définis, ce sont les plus attractifs, mais aussi ceux qui présentent les risques les plus élevés et les tensions les plus fortes :

- ° **un territoire littoral** s'étendant de Sète (étang de Thau) à Nîmes et remontant jusqu'à Alès vers les contreforts cévenol,
- ° **le territoire de Perpignan-frontière espagnole** avec des prolongements en pays catalan jusqu'à Gérone,
- ° **l'Ouest audois**, de Carcassonne à la limite de Midi-Pyrénées, sous influence toulousaine,
- ° un territoire interdépartemental autour du **bipôle Béziers-Narbonne**.

Sur ces territoires, **la pression démographique peut entraîner des conflits d'usage sur l'eau et sur le sol** :

- ° entre agriculture et urbanisation,
- ° entre protection (zones inondables, risque d'incendies, patrimoine environnemental) et extensions urbaines,
- ° entre économie touristique, économie de la mer et des étangs (conchyliculture) et économie résidentielle.

De nombreux facteurs d'attractivité actuels peuvent être remis en question à l'avenir par les évolutions du contexte économique général, extérieur à la région ou un développement mal maîtrisé de la croissance urbaine sur chacun de ces territoires.

Par ailleurs, d'autres risques existent :

- ° les risques liés aux équilibres fragiles de l'écosystèmes,

- ° ceux d'une économie fragilisée par l'importance des revenus liés à la solidarité nationale et où la demande de services publics croît proportionnellement à la population en fonction des besoins,
- ° ceux des risques de saturation des infrastructures ferroviaires et routières,
- ° ceux du mitage urbain et de la destruction des paysages méditerranéens,
- ° ceux des risques sociaux liés au chômage, à la difficulté de se loger et au vieillissement d'une population de retraités importante.

Ces quatre territoires, même s'ils sont soumis aux mêmes types de pression et de risques, présentent cependant des caractéristiques différentes et les enjeux n'y sont pas les mêmes :

- ° Autour de Montpellier et Nîmes, de Sète et Alès près d'un million d'habitants dessinent un territoire en cours de métropolisation.
- ° Dans la plaine du Roussillon, Perpignan organise un territoire transfrontalier avec Gérone, en Catalogne et la mise en service du TGV va créer une situation totalement nouvelle.
- ° Au centre de la région, Béziers et Narbonne doivent se rapprocher pour faire poids au niveau régional et interrégional.
- ° Enfin, plus rural qu'urbain, l'ouest de l'Aude est déjà sous l'influence de la métropole toulousaine.

Pour ces quatre territoires, l'attractivité et l'avenir dépendent de multiples facteurs endogènes et exogènes qui ouvrent un large champ à la **mise en place d'une démarche de prospective territoriale** pour maintenir l'attractivité des territoires.

La DRE a donc lancé une démarche articulée en 3 phases :

- ° Une phase de **diagnostics territoriaux** avec les DDE, le CETE Méditerranée et le bureau d'études EDATER pour analyser l'armature urbaine régionale et élaborer un diagnostic sur les atouts et les risques.
- ° Une phase de **réflexions sur les futurs possibles et les facteurs de rupture**, conduisant à s'interroger sur les 5 facteurs exogènes et endogènes aux territoires qui pourraient constituer des facteurs de rupture menaçant ou renforçant l'attractivité territoriale : le devenir de l'agriculture, la hausse des prix de l'énergie, la baisse des financements publics, la réalisation de nouvelles infrastructures de transport, le niveau des ressources en eau.

Trois ateliers thématiques ont été mis en place pour traiter les trois premiers sujets, les deux autres ont été traités dans d'autres cadres.

- ° Une phase de **prospective territoriale**.

Au second semestre 2007, cette analyse prendra la forme d'ateliers prospectifs territoriaux permettant d'analyser les futurs possibles de chaque territoire selon les différents scénarios d'évolution.

Il s'agit de fournir des éléments de connaissance utiles, de faciliter une lecture commune des territoires et des grands enjeux qui se posent pour chacun d'eux et de **contribuer ainsi à une prospective territoriale dépassant les simples projections de tendances.**

En fonction des besoins des acteurs territoriaux, **un programme de recherches et/ou de veille prospective** pourra aussi découler de cette démarche **qui pourrait constituer la « feuille de route » du PREDAT Languedoc-Roussillon .**

LE PREDAT DE LORRAINE

Une articulation étroite avec l'Université

L'histoire du PREDAT de Lorraine est caractérisée, dès l'origine, par son étroite relation avec l'Université, l'importance de son centre de documentation et une politique de publication ambitieuse. C'est dans cette perspective que, en 1993, l'association Préludes (Pôle de Recherches et d'Études Lorrain sur l'Urbain et le Développement Économique et Social) pour une large part issue du département de recherche de l'Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale s'est constituée comme « espace de débats » à l'intérieur de l'Université avec, très rapidement, le soutien du Ministère de l'Équipement. La situation géographique du Predat de Lorraine explique l'attention toute particulière qu'il a porté, dès l'origine, à la dimension territoriale et transnationale des problèmes abordés.

Ces caractéristiques expliquent les objectifs que s'est fixés le Péludes dès sa création :

- favoriser et mener des recherches ou des études portant sur les mutations de l'espace régional comme celui de Sarre-Lor-lux et sur les processus urbains, ruraux, économiques et environnementaux qui s'y déploient,
- organiser des rencontres régionales (conférences-débats, séminaires, journées d'étude) entre chercheurs, universitaires et milieux administratifs et professionnels extra-universitaires, dans la perspective de faire connaître les résultats de la recherche au-delà des seuls cercles de spécialistes, pour entretenir un débat régional sur les questions urbaines et d'aménagement,
- publier et diffuser des travaux de recherche,
- regrouper et coordonner les initiatives régionales de recherche.

Une démarche de réseau

Pour atteindre ses objectifs, le Predat de Lorraine a développé une démarche de réseau permettant d'associer à cette démarche et de mobiliser tous les partenaires susceptibles d'enrichir le processus ainsi engagé : enseignants-chercheurs, universitaires (sociologues, géographes, économistes, juristes, architectes), ingénieurs, animateurs, travailleurs sociaux, étudiants, professionnels de l'aménagement, membres d'organismes institutionnels publics ou parapublics...

Un réseau de bénévoles s'est ainsi organisé et structuré, avec une capacité de propositions témoignant de ses facultés de se régénérer, de s'étoffer, d'évoluer et s'ouvrir en permanence. Selon la composition de l'équipe à tel ou tel moment, les sensibilités, les centres d'intérêt, les capacités et les disponibilités de chacun orientaient vers des pratiques et des thématiques qui, bien que différenciées, s'inscrivaient toujours dans les buts et les missions du Predat de Lorraine.

Quatre thèmes de travail structurent la réflexion du Predat de Lorraine :

Cette démarche associe l'éventail le plus large possible de partenaires actifs, chacun avec ses préoccupations propres, mais tous engagés dans une réflexion collective qui a permis de définir les quatre axes de travail qui mobilisent le réseau dans une réflexion commune :

- La décentralisation à travers deux axes d'approche :

° Les territoires du social.

Par l'intermédiaire de la décentralisation, le débat politique et social met en scène, actuellement avec ferveur, le concept de responsabilité institutionnelle pouvant être défini, dans un premier temps, comme l'obligation pour les institutions de "répondre de", "de répondre à", et de "répondre devant". Mais la limite de cette définition est de camoufler le véritable enjeu de ce concept, celui de l'acceptation d'une "vérité universellement modernisatrice". Alors s'agit-il seulement du corollaire d'une réorganisation de l'appareil administratif français ? Ou bien sommes-nous en présence d'un dispositif de radicalisation de l'offre sociale qui tend à délimiter le choix de société ?

° Les effets de la décentralisation sur les dispositifs d'insertion.

Quelles conséquences entraîne la décentralisation des compétences de l'État aux collectivités publiques territoriales ? Quelles réorganisations suppose-t-elle ? Quelles incidences auront les nombreuses incertitudes liées aux transferts financiers, à la mise en œuvre des compétences entre les collectivités territoriales sur les dispositifs d'insertion ? Il s'agit désormais pour chacune de produire, à son niveau, de l'insertion professionnelle (volet formation pour les régions et volet insertion dans le dispositif RMI des départements).

Le principe de lutte contre les exclusions et le chômage a rendu prioritaire l'insertion par l'activité économique et l'emploi. Cette préoccupation ne s'assortit-elle pas d'une certaine mise en concurrence entre les différentes strates d'intervention ? Comment les collectivités publiques pourront-elles trouver les éléments d'ajustement et de régulation ? Quel avenir peut-on espérer pour les populations les plus en difficulté qui portent le stigmate de leur situation sociale et économique ? Que devient la solidarité nationale ?

- Les risques

Urgence, solidarité, gouvernance et développement : une rencontre internationale a permis de confronter les expériences de responsables locaux et d'analystes de nombreux pays sur la gestion des crises majeures, liant urgence et solidarité dans un contexte de gouvernance et de développement. La Lorraine, territoire métropolisé transfrontalier, bénéficie d'une longue histoire dans ce domaine. Sa, mémoire comme ses pratiques, intègre la culture du risque, comment y faire face, comment s'organiser, comment gérer ?

Différentes problématiques ont été analysées :

- les partages de compétences entre organisations (des institutions internationales aux ONG), collectivités territoriales et administrations publiques,
- l'évaluation des conséquences et des opérations induites par les catastrophes naturelles ou technologiques (tsunami du 26 décembre 2004, Tchernobyl, marées noires...),
- la prise en compte de l'effet de serre et du protocole de Kyoto, la notion d'imprévisibilité du risque, de territoire abri, le principe de précaution,
- les modalités de résolution des crises régionales (sociales, sanitaires, urbaines, financières, géopolitiques...), analyses stratégiques/opérationnelles.

- Le rôle et la place de l'État

Dans les pays du sud, comme dans ceux du nord, après un " tout par l'État ", à partir des années 1980 on est entré dans un "tout par le marché", déniait à l'État ses missions traditionnelles, ses compétences et ses moyens.

Les compétences des acteurs publics se transforment profondément et l'organisation publique, qu'elle soit locale, régionale ou nationale, voit ses missions muter et de nouvelles missions se créer. L'enchevêtrement des échelles d'action et de décision, l'ambivalence des rôles (comme les rôles locaux et internationaux des ONG), l'émergence de nouveaux acteurs - tant civils que publics ou parapublics - la mise en place de nouveaux instruments ou de nouvelles procédures (décentralisation, contractualisation, transcommunalités...) accompagnent et/ou imposent ces changements. On est confronté à de nouvelles interrogations : comment la variable « acteur public » intervient-elle dans un tel processus de développement ? quel rôle et quelle place doit-on lui assigner ?

- Le développement des territoires

L'éducation, la formation et l'emploi sont au cœur de la problématique du développement. Ces questions figurent parmi les priorités des organisations internationales. Conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire, adoptés par l'ONU, l'UNESCO a mis en place le programme " Éducation pour tous " et l'OIT mène une action d'envergure autour de

“ l’Agenda pour un travail décent dans le monde ”. Les bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, FMI, PNUD...) et bilatéraux, longtemps focalisés sur les politiques d’ajustement structurel, accordent désormais une place de choix aux questions de la formation et de l’emploi dans les modèles de développement.

Beaucoup de pays, encouragés et/ou contraints par cette dynamique internationale et par l’ampleur de leurs déséquilibres sociaux, ont réaménagé leur agenda politique en affichant une volonté de mise en place d’une stratégie de développement fondée sur la promotion du capital humain à travers la formation et la possible structuration d’un marché du travail. La complexité et la diversité des réalités soulèvent nombre d’interrogations concernant aussi bien l’éducation (Quelle offre de formation ? Quels marchés de l’éducation, de la formation initiale, de la formation continue ?) que le marché du travail (segmentation, insertion, mobilité, informel...).

Cette problématique, traitée sous l’angle des politiques mondiales ou nationales, trouve aussi un sens dans les démarches locales. Ainsi, la Directive Territoriale d’Aménagement (DTA) des bassins miniers nord lorrains, dans son chapitre “ Recommandations et politiques d’accompagnement ” propose plusieurs actions dans le champ de la formation, preuve que les politiques locales en faveur de la formation sont également perçues comme des facteurs de développement des territoires.

Ces perspectives d’actions s’organisent dans la logique du projet initial du Predat de Lorraine : conduire et promouvoir des recherches, les valoriser auprès des institutions et des acteurs, organiser des rencontres, conférences ou journées d’études...

Le pivot de cette démarche reste la poursuite du **cycle de conférences autour de la thématique des aspects sociaux de la Politique de la ville** qui articule les dimensions urbaine et sociale de la ville. Ces conférences permettent de réunir des intervenants et des contenus qui contribuent à la diffusion des idées et des théories. L’action de Préludes, après les avoir suscités, est d’assurer la valorisation de ces travaux et analyses auprès de l’ensemble des acteurs institutionnels, universitaires, professionnels... concernés.

La poursuite de la **politique d’édition d’ouvrages et des Cahiers de Préludes**, traduit cette ambition.

Outre la **mise en place d’un site Internet** en cours d’aboutissement, le Predat travaille sur une nouvelle perspective qui permettra de diffuser sur support électronique les conférences organisées en partenariat avec le Forum de l’IRTS de Lorraine, dans l’idée d’une collection vidéo diffusé au public. Ce projet devra se déployer dans des partenariats avec les services

culturels et télévisuels des Universités de Nancy et de Metz, pour une mise en ligne des conférences sur les chaînes TV estudiantines.

- Les résultats

Grâce à son mode de fonctionnement qui repose sur l'adhésion et la motivation dans la durée, Préludes a édité 33 publications dont 9 ouvrages et un numéro de revue, organisé 19 colloques ou séminaires et 43 conférences qui ont attiré un public un public varié à Épinal, Longwy, Thionville, Volkrange, Metz, Villers-les-Nancy, Loisy, Forbach, Le Ban Saint Martin, Nancy...

La diversité des thèmes, la multiplicité des lieux, la variété des partenaires constituent les trois caractéristiques de ces rencontres qui ont permis une participation active au débat régional sur les grandes questions urbaines et d'aménagement avec, en permanence, le souci de produire et diffuser interrogations et analyses.

Le pivot de cette démarche reste la **poursuite du cycle de conférences autour de la thématique des aspects sociaux de la Politique de la ville**, qui articule les dimensions urbaine et sociale de la ville. Ces conférences permettent de réunir des interventions et des contenus qui contribuent à la diffusion des idées et des théories.

Le Predat de Lorraine assure la valorisation de ces travaux et analyses, qu'il a suscités, auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels, universitaires, professionnels, grâce à une politique active d'édition d'ouvrages et des Cahiers de Préludes, à la mise en place d'un site Internet en cours d'aboutissement et à la perspective de diffuser sur support électronique les conférences organisées en partenariat avec le Forum de l'IRTS de Lorraine, en lien avec les services culturels et télévisuels des Universités de Nancy et Metz, pour une mise en ligne des conférences sur les chaînes TV.

Depuis sa création, PRÉLUDES s'est attaché à :

- favoriser et mener des recherches ou des études portant sur les mutations de l'espace régional comme celui de Sarre-Lor-Lux et sur les processus urbains, ruraux, économiques et environnementaux qui s'y déploient,
- faire connaître les résultats des recherches réalisées au-delà des cercles de spécialistes et entretenir un débat régional sur les questions urbaines et d'aménagement,
- publier et diffuser les travaux de recherche,

- coordonner les initiatives régionales de travail dans les domaines de l'aménagement du territoire, des politiques de la ville, de l'urbanisme ont participé aux activités du Predat, se sont impliquées et exprimées à Épinal, Longwy, Thionville, Volkrange, Metz, Villers les Nancy, Loisy, Forbach, Le Ban Saint Martin, Nancy... qui ont su accueillir les participants et les intervenants de ces différentes manifestations. **La diversité des thèmes abordés, la multiplicité des lieux, la variété des partenaires constituent les trois caractéristiques du mode de fonctionnement de Préludes.** L'implication des membres du Predat et l'appui du réseau des laboratoires ont permis de formuler les questionnements pertinents et d'être en capacité de proposer des actions et de participer au débat régional sur les grandes questions urbaines et d'aménagement avec, en permanence, le souci de produire et diffuser les interrogations et analyses ainsi explicitées.

Ces actions se poursuivent et se développent dans la logique du projet initial consistant à mener et promouvoir des recherches, à les valoriser auprès des institutions et des acteurs et à organiser des rencontres entre acteurs (conférences ou journées d'études). Le pivot de cette démarche reste la **poursuite du cycle de conférences autour de la thématique des aspects sociaux de la Politique de la ville**, qui articule les dimensions urbaine et sociale de la ville. Ces conférences permettent de réunir des interventions et des contenus qui contribuent à la diffusion des idées et des théories.

LE PREDAT DE MIDI-PYRÉNÉES

Un lieu de débats sur la ville, l'aménagement de l'espace et des territoires

Le Predat de Midi-Pyrénées a été mis en place par l'APUMP , Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées **avec le quadruple objectif de :**

- ° constituer un lieu permanent de débats sur l'urbanisme, la ville, l'aménagement de l'espace et du territoire, lieu ouvert à tous les acteurs de l'urbanisme,
- ° sensibiliser les maîtres d'ouvrage aux enjeux de l'urbanisme, susciter leur intérêt et leur demande, valoriser les professionnels, notamment en éditant un annuaire régional,
- ° favoriser les rencontres techniques et les échanges sur les pratiques, entre professionnels de l'urbanisme et avec l'ensemble des acteurs du développement local, et avec les étudiants,
- ° promouvoir la prise en compte de ses objectifs aux niveaux national, européen et international, participer aux actions des associations ayant des buts similaires.

Il s'attache à répondre aux besoins de ses adhérents, constitués de professionnels des secteurs privé et public qui témoignent de la diversité des métiers de l'urbanisme : architectes, géographes, sociologues, urbanistes, paysagistes... et s'adresse donc essentiellement aux professionnels de l'urbanisme privé et public, aux chercheurs et universitaires, aux élus, aux agents des collectivités territoriales et des services de l'État.

L'APUMP s'est fixé un programme de travail répondant à ces objectifs concernant :

- **L'étalement urbain** : analyse des enjeux d'un développement durable et des modes d'intervention possibles, analyse de la diversité des formes de l'étalement urbain ; dynamiques à l'œuvre ; actions possibles en fonction des territoires.
- **La constitution d'un état des lieux des savoir-faire en Midi-Pyrénées et en Catalogne.**
- **L'analyse des mécanismes de production des formes urbaines.**
- **L'analyse des nouveaux documents d'urbanisme** : modalités d'élaboration, rôle de la maîtrise d'ouvrage, conduite de l'études et de la maîtrise d'œuvre dans l'élaboration des PLU.

Ouvert à tous les publics

Des séminaires préparatoires ont été organisés. Ils ont réuni environ 60 personnes, regroupant les différents partenaires du projet, sous la forme de 3 séminaires thématiques.

Dans chacun des séminaires, la matinée était plutôt consacrée à un état des lieux des questions posées dans chaque pays et l'après-midi aux présentations des différents cas proposés comme illustration. Le principe était de travailler dans chaque séminaire sur un aspect particulier et complémentaire du phénomène de l'étalement urbain.

Leur déroulement a été organisé de façon homogène :

- ° une rapide synthèse de l'état des connaissances et des problèmes actuels sur ces questions (analysés côté français et côté catalan par les organisateurs),
- ° une, ou plusieurs, interventions de spécialistes français et catalans sur les questions posées,
- ° une présentation de cas concrets avec des exemples et analyses issues des agglomérations de Toulouse et Barcelone ou de villes moyennes.

Ces séminaires ont donné lieu à publications, un **groupe d'échanges** a été constitué afin de partager les points de vue et de mettre en place un document de référence sur les PLU.

- Le premier séminaire a traité, à Perpignan, de **l'impact des politiques et des outils de l'aménagement sur l'étalement urbain** : évolution de la législation et de la fiscalité, planification territoriale, planification urbaine. Il s'est, en particulier, interrogé sur le cadre institutionnel et les outils de la planification : peuvent-ils être analysés, d'une part, sous l'angle d'une retranscription des volontés politiques de maîtrise des espaces, d'autre part, en terme de pertinence entre les objectifs initiaux affectés et leur mise en oeuvre sur le territoire ? Politiques et outils sont très différents sur les deux territoires analysés : en quoi ont-ils déterminé la forme actuelle de l'étalement urbain ?

- Le second séminaire a traité, à Toulouse, de **l'étalement urbain et l'évolution de la société : liberté plus grande ou nouvelles contraintes ?** Alors que certains voient aujourd'hui dans les phénomènes d'étalement urbain une justification liée à une demande des populations et à une plus grande facilité des déplacements, une grande majorité d'acteurs de la ville mettent en avant les coûts induits par cet étalement, l'évolution des relations de proximité, les coûts en matière de gestion urbaine, la spécialisation des espaces et des types d'habitat, une nouvelle ségrégation des populations sur certains territoires et par rapport à l'accessibilité aux fonctions urbaines. Quelle évolution des modes de vie en ville est soutenue par l'étalement urbain ? La question des cultures locales (en l'occurrence dans le sud de la France et en Catalogne) est-elle déterminante par rapport à celle de modèles plus généraux : rapidité des déplacements et de l'information, évolution des relations entre individus... Ont ainsi été traités les points suivants : la notion d'urbanité, l'évolution des mobilités, les coûts de gestion induits, l'évolution du peuplement dans les zones périurbaines.

- Le troisième séminaire a traité, à Barcelone, de **l'étalement urbain et de l'évolution des formes urbaines : les morphologies urbaines émergentes**. La difficulté de la référence au modèle de la ville historique dans ces territoires périurbains : dessin urbain, densité du bâti, espaces publics pose la question du "comment faire" à l'ensemble des acteurs de la ville. La plupart de la production actuelle se constitue et se dessine à partir de la demande dominante des populations (modèle pavillonnaire dominant en France, émergeant en Catalogne) et de l'organisation des déplacements. Cependant, les utopies du mouvement moderne ont montré les limites d'une vision sans culture de la ville, la recherche d'un enracinement dans un territoire géographique constitue une des réponses possibles à ces préoccupations. Quelles nouvelles formes urbaines peuvent conjuguer dans ces territoires qualité et étalement urbain ? Ont été traités les points suivants : les limites actuelles de la ville, les typologies d'habitat dominantes et émergentes , les plans d'aménagements : utilisation et échelles d'intervention.

Par ailleurs, **d'autres colloques et rencontres ont été organisés et ont donné lieu à publication :**

- Un **colloque transnational sur l'étalement urbain "la ville étalée en perspectives"** en janvier 2002 à Toulouse. Trois séminaires préparatoires en 2000-2001 ont permis d'engager la réflexion et de déterminer les questions centrales de ce colloque qui s'est adressé aux professionnels des secteurs privé et public, aux universitaires ainsi qu'aux élus. Ce colloque a eu pour objectif de **cerner les dynamiques actuellement à l'œuvre dans la production de la ville, leurs conséquences et les modalités d'action possibles**. Il a posé la question de la pertinence des pratiques actuelles et de la nécessité de s'engager vers de nouvelles formes urbaines et de nouveaux modes d'habiter. La question de l'étalement urbain a été abordée tant du point de vue sociétal et paysager qu'à partir des modes de déplacement et des territoires d'action. La spécificité de ce colloque tient à sa dimension européenne et à l'approche comparative des territoires de l'étalement. Elle tient également pour beaucoup à la volonté fortement exprimée par les professionnels et les chercheurs de mettre à profit l'avancée de leurs travaux respectifs au service d'une ville solidaire et partagée. Des actes du colloque ont été publiés au cours de l'année 2003.

- Un Débat élargi sur **la mixité urbaine** en décembre 2002.

- Une **Rencontre sur la mixité urbaine** avec Claude Raynal, maire de Tournefeuille en mai 2003.

- Une **Rencontre sur la mixité urbaine** avec l'association Saint Simon Environnement en juin 2003.
- Un **Séminaire "Etat des Lieux"** en décembre 2004, présenté dans le Journal de l'Architecture en Midi-Pyrénées.
- Un **Séminaire "l'agriculture face à la ville, habiter le périurbain"**, présenté dans le journal de l'Architecture en Midi-Pyrénées.
- Un **Séminaire " l'agriculture face à la ville, habiter le périurbain "** en 2005
- Un **Séminaire " autour des nouveaux modes d'habiter "** en décembre 2005
- Un **Séminaire de restitution de la Démarche d'observation du renouvellement urbain en Midi-Pyrénées** le 1 juin 2007
- Un **Séminaire " Les territoires au-delà de la ville "** le 16 mars 2007

Le programme de travail 2007/2008 prévoit : un séminaire sur les mobilités : une rencontre "Facile à dire, Facile à faire" Regards croisés sur la production des acteurs de la recherche et de l'opérationnel (automne 2007) : la possibilité d'une rencontre autour de la thématique : commerces et ville au printemps 2008.

LE PREDAT DU NORD PAS-DE-CALAIS

Un Observatoire des politiques régionales

L'ORHA - Observatoire Régional de l'Habitat et de l'Aménagement - a été créé en 1987 à l'initiative de l'État et de la Région Nord-Pas-de-Calais afin de disposer d'un observatoire permettant de traiter les connaissances nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques régionales et de constituer un outil partenarial permettant de mieux connaître, comprendre et diagnostiquer les évolutions en cours au sein des territoires de la région.

Créé pendant la période de mise en œuvre des lois de décentralisation, l'ORHA a été conçu, dès l'origine, comme **un outil partenarial associant les acteurs régionaux ou locaux du secteur public et du secteur privé.**

Trois missions ont été confiées à l'Observatoire lors de sa création :

- ° mettre en place un **système d'observation permanent sur l'habitat et l'aménagement régional,**
- ° constituer une **plate-forme de connaissance et de débats** au service d'un réseau de partenaires locaux, régionaux et eurorégionaux, tant publics que privés
- ° **publier et diffuser les informations** statistiques collectées, les diagnostics et les études réalisées aux acteurs de l'habitat et de l'aménagement.

Six ateliers permanents traitant des problèmes propres à la région

Le fonctionnement de l'ORHA a été assuré, pour l'essentiel, par la mise à disposition de personnel et de moyens par les partenaires de l'Observatoire, en particulier l'État et le Conseil Régional. L'ORHA a établi chaque année, en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de l'Observatoire, un programme de travail proposé à la décision de l'Assemblée Générale de l'association.

Six axes thématiques d'intervention privilégiés ont été définis et les travaux réalisés au sein de six ateliers permanents mis en place pour traiter ces questions :

1. Parcs institutionnels (HLM et SOGINORPA).
2. Parc privé et réhabilitation.

3. Construction neuve et financement des logements.
4. Marchés fonciers.
5. Aménagement et développement régional.
6. Observation Eurorégionale.

Les résultats

Études et enquêtes

Le travail de ces ateliers s'est traduit par la réalisation de nombreuses études et enquêtes :

- ° une enquête annuelle sur le parc locatif social,
- ° des enquêtes immobilières et foncières annuelles,
- ° l'analyse de la construction neuve de logements et de locaux,
- ° une enquête annuelle sur le financement de l'accession des ménages au logement,
- ° une analyse annuelle du marché du neuf et de l'ancien,
- ° une analyse annuelle des marchés financiers.

Publications

Ces travaux ont fait l'objet de **publications semestrielles dans les « Cahiers de l'ORAH »** et ont nourri la réflexion des différents acteurs concernés autour de **cinq axes thématiques privilégiés** :

- **L'aménagement du territoire,**
- **Les transports** : le TGV et son impact sur le développement régional, les autoroutes, les liaisons intra-régionales, les déplacements domicile/travail, le fret...),
- **La réhabilitation des friches industrielles**, avec la mise en place de l'Établissement public foncier du Nord-Pas-de-Calais, outil de traitement des 10 000 hectares de friches,
- **L'aménagement des zones littorales,**
- **l'élaboration de projets de territoires** : projets d'agglomérations et/ou projets de territoires ruraux,

De même, l'ORHA a assuré la publication des résultats de l'enquête annuelle sur le parc minier (SOGINORPA), de l'enquête annuelle sur l'accession à la propriété des ménages dans le Nord-Pas-de-Calais (CREP), des enquêtes immobilière et foncière annuelles réalisées avec la Chambre Régionale des Notaires, de l'analyse annuelle des marchés fonciers à partir des extraits d'actes notariés des terrains à bâtir, du recensement régional des zones d'activités, de la base de données des friches industrielles.

LE PREDAT PACA

- Une démarche militante et créative

Pour comprendre le projet de l'Observatoire des Territoires et de la Métropolisation dans l'espace méditerranéen français, il est indispensable de situer ce projet dans son histoire. En effet : « au cours d'une première phase associative, expérimentale et « militante » - avec le soutien décisif du ministère de l'Équipement et l'appui d'un large réseau de partenaires - l'association VTM (Villes et Territoires Méditerranéens) a mis en œuvre des initiatives multiples à l'échelle de l'espace méditerranéen, développé des échanges en matière de connaissances partagées à finalité institutionnelles, d'analyse des territoires, de gestion de la diversité et de la métropolisation ».

Après cette première phase, caractérisée par « un portage militant actif » VTM, rapatriée au sein du Ministère de l'Équipement, est devenue OTM : l'Observatoire des Territoires et de la Métropolisation dans l'espace méditerranéen français. Son objectif est de poursuivre, de développer et de pérenniser cette démarche pour traiter et capitaliser l'information pertinente de façon à mettre ces analyses et expériences à la disposition des différents acteurs concernés dans le cadre de journées/débats permettant des partages d'expériences, des échanges et des analyses sur des situations concrètes entre les responsables et les professionnels concernés.

On est ainsi passé d'une phase d'expérimentation dans le cadre d'une association à ce qui peut être qualifié comme une phase d'innovation institutionnelle pour mettre en œuvre une démarche d'expérimentation et d'innovation. On entre ainsi dans une logique de construction de l'échange à travers l'analyse d'un large éventail d'expérimentations.

- Au service des acteurs opérationnels de l'espace méditerranéen

Dans ce nouveau cadre, OTM s'est recentré sur **l'espace méditerranéen français** - sans perdre de vue que les enjeux se posent à l'échelle des autres espaces méditerranéens - en donnant tout son sens au terme « Observatoire ».

À l'échelle de l'Arc français, OTM a donc recentré de façon prioritaire sa démarche en direction des **acteurs opérationnels** (chercheurs, scientifiques, partenaires techniques...),

qu'il s'attache à mettre en réseau en développant une démarche de définition d'attentes et de besoins et de mise en place d'une dynamique d'échanges.

À cette échelle, deux types d'objectif sont poursuivis :

- Des **objectifs stratégiques** : il s'agit de favoriser une définition partagée des grands enjeux, de créer un espace de débat permettant d'élaborer des stratégies territoriales prospectives, de favoriser la comparaison entre des dynamiques propres aux différents territoires de l'espace méditerranéen, de repérer et promouvoir les initiatives innovantes, d'aider élus et acteurs économiques et sociaux dans l'évaluation des politiques mises en œuvre.

- Des **objectifs scientifiques et techniques** : il s'agit de promouvoir, en réponse aux attentes des acteurs de terrain confrontés à l'action, des recherches à finalité territoriale prenant appui sur les théories, les concepts et les méthodes ; de renouveler les questionnements de recherche et les relations avec les institutions de recherche, de consolider le potentiel technique et scientifique existant dans l'espace méditerranéen.

Cette démarche se traduit par la mise en place d'un site, l'animation d'un réseau à l'échelle de cet espace (sans perdre de vue la dimension de l' « Arc latin »), l'organisation de rencontres et d'échanges (séminaires à finalité opérationnelle), l'établissement d'un état permanent de l'avancée des connaissances et un repérage des principaux enjeux, la mise en œuvre d'initiatives en matière de connaissances partagées à finalités institutionnelles et de gestion de la métropolisation...

Il s'agit ainsi de développer une démarche de production de recherche et de mobilisation du potentiel de recherche disponible sur des sujets définis pour dégager les dynamiques structurantes d'un processus de métropolisation en fédérant toutes les structures et les acteurs concernés. La priorité pour OTM est donc de pérenniser la démarche ainsi engagée et la structure mise en place à travers la mise en place d'un comité de partenaires et l'adoption d'un programme partenarial pour les trois prochaines années pour pouvoir se consacrer à sa **priorité qui est de rassembler l'information pertinente et de la traiter avant de la diffuser dans une démarche privilégiant compétence/outil/ formation.**

- Les résultats

OTM se trouve donc à un tournant important pour le futur.

À ce stade, il est impossible de proposer une première analyse des résultats obtenus dans cette démarche en cours, mais le choix même des **cinq missions autour desquelles se**

structurent les axes du programme partenarial, avec la mise en place de cinq groupes inter-partenariaux pour les trois prochaines années, définissent les priorités telles que les perçoit l'Observatoire et constituent en cela même un premier résultat de son activité :

- **Capitalisation et traitement de l'information**, il est significatif que cette mission soit citée en premier, dans la mesure où dès l'origine elle a caractérisé la démarche du Predat,
- **Analyse et suivi des dynamiques territoriales** à l'échelle des grands territoires de l'espace méditerranéen,
- **Approfondissements thématiques sur trois domaines : l'économie, les mobilités et le foncier**,
- **Mise en débat et échanges** prenant différentes formes en fonction des thèmes et publics visés. Plusieurs journées de présentation et de mise en débat des recherches menées dans le cadre de l'OTM sont déjà en préparation, en articulation avec des actions spécifiques vers le réseau Équipement.
- **Communication et diffusion** sous différentes formes.

L'Observatoire est en permanence dans une démarche dialectique entre le développement de travaux de recherche lancés à l'initiative du national et s'appuyant sur le réseau Équipement, d'une part, et, d'autre part, des travaux initiés par une association capable de mobiliser, selon la spécificité de sa démarche, les partenaires régionaux, nationaux et internationaux les plus variés dans une démarche ouverte.

Cette démarche, parfois inconfortable est aussi une richesse et OTM peut jouer un rôle important pour rassembler, fédérer, mutualiser... dans ses domaines de compétence et sur un territoire qui peut s'élargir, selon les thématiques travaillées à l'Italie et à l'Espagne, en lien avec un large réseau de partenaires.

Cette situation explique que, fortement ancré dans le réseau Équipement, ce Predat soit en situation de développer ses relations, dans une démarche de travail partenarial au sein d'un **Comité des partenaires**, avec d'autres institutions comme la CRCI PACAc, la CANCA (Nice), la CPA (Aix), l'INRA, le Conseil général de Vaucluse.

LE PREDAT DES PAYS DE LA LOIRE

Un pôle associatif d'échanges et de débats

Le PRU - Pôle de Recherche Urbaine - a été créé en 1994 sous forme associative en regroupant des membres de l'Université et de l'Équipement. Il s'agissait de créer un lieu d'échanges, de débats et de capitalisation pour favoriser le développement d'une : « interaction entre le monde de la recherche urbaine, les lieux de formation et les milieux des praticiens de l'urbanisme en apportant une aide à la valorisation des travaux de recherche et d'études ».

Ce pôle avait aussi l'ambition de « contribuer à motiver les collectivités locales, les villes, les départements et les régions aux démarches de production de connaissance dans les domaines considérés en intervenant, à la fois, comme des acteurs de cette production et, à plus longue échéance, comme des commanditaires éventuels de travaux d'étude et de recherche.

La forme associative Loi 1901 étant jugée inadéquate par les services décentralisés de l'Équipement, la structure du PRU est restée informelle, ce qui a l'avantage de la simplicité, mais constitue par ailleurs un frein pour l'implication d'autres institutions.

L'objectif fondamental du Pôle est d'avoir une bonne connaissance des potentiels locaux dans le domaine de la recherche pour développer des liens avec les praticiens de l'urbanisme d'horizons différents.

Le CETE de l'Ouest avait déjà pris l'habitude de travailler avec l'Université de Nantes - dans les domaines de la géographie, du droit - et avec l'École d'architecture. Par ailleurs, dans un milieu universitaire relativement récent et caractérisé par une certaine atomisation de ses structures, l'appui de la Maison des Sciences de l'Homme s'est révélé décisif en jouant un rôle fédérateur très important. Des liens se sont aussi noués, dans une même démarche de travail, avec d'autres partenaires tels que ResO-Villes (centre de ressources "politiques de la villes" en Bretagne et Pays de la Loire), AUGO (association des urbanistes du grand ouest), le CAUE, des techniciens des villes, des bureaux d'études...

Au cours des années 1995 à 1998 le PRU a créé un Annuaire de la recherche urbaine dans les Pays de la Loire qui a permis de valoriser des travaux de recherche et des études dans un large réseau de chercheurs et de professionnels.

Il proposait la liste des organismes réalisant des travaux de recherche ou des études dans le domaine de l'urbain :

- Université et laboratoires de recherche
- Réseau de l'Équipement
- Services techniques des collectivités locales
- Bureaux d'études et autres organismes

Chacun de ces organismes présentait ses principaux axes de recherche ou d'études et les principales études réalisées.

Cet annuaire a ainsi constitué un outil efficace de (re)connaissance mutuelle et favorisé le développement des actions ultérieures.

Une démarche partenariale de réseau

En 2003 s'est posée la question d'une gestion déconcentrée des crédits de recherche. Le Predat a été alors porté par le CETE de l'Ouest et a pu bénéficier d'une mise en réseau de 250 personnes environ. Son public se situe essentiellement dans la région des Pays de la Loire (près de la moitié sur l'agglomération nantaise), mais déborde aussi les seules limites de la Région .

La participation de la DRE des Pays de la Loire, de l'Université et du PUCA ont suscité une évolution par un engagement plus formel dans le fonctionnement du PRU. Lais, pour autant, le pôle a conservé son mode de fonctionnement initial tout en bénéficiant d'une démarche partenariale entre ces structures du soutien du CETE de l'Oust et de la présence de la MSH qui reste un partenaire indépendant.

Le Pôle de Recherche Urbaine fonctionne autour de thématiques qui sont déclinées lors de séminaires ou de demi-journées. C'est dans ce cadre que sont présentées des démarches d'études ou de recherches avec un nombre limité d'intervenants (le plus souvent deux) pour laisser un temps aux débats avec les participants. Le nombre de participants à ces séances est, en moyenne de 35 personnes. Les thèmes se veulent éclectiques et portent sur des interrogations qui touchent à l'actualité. La politique de la ville sert de fil rouge au choix des sujets abordés.

Après avoir travaillé en 1995 et 1996 sur les réseaux de ville et avoir abordé la question de la démocratie locale au travers de la participation des habitants, le PRU a abordé les années 2000 sur des questions traitant plus spécifiquement de l'urbanisme.

Les résultats

Ces demi-journées ont ainsi porté sur :

- Le thème du renouvellement urbain.

On trouve parmi les intervenants sur les démolitions reconstructions, un urbaniste à la ville de Nantes, un chef de projet DSU à Allonnes (agglomération du Mans). La Loi elle-même a été questionnée sur son apport en termes d'urbanisme à partir d'interventions de politiques et de professionnels. Pour illustrer, expliquer et comprendre les enjeux du renouvellement urbain, une séance a été consacrée au projet d'aménagement de l'île de Nantes sur 380 hectares au cœur de l'agglomération nantaise.

Ce sont essentiellement des responsables techniques de l'agglomération - le directeur de l'aménagement urbain, le directeur de l'Agence d'études urbaines, le délégué général de la Maison des hommes et des techniques, ainsi que le directeur de l'espace public qui ont participé à cette demi-journée.

- Le thème du foncier et du logement social.

Le Predat entend aborder cette problématique en faisant intervenir un responsable politique et deux responsables d'organismes HLM autour de trois sujets :

- ° les difficultés rencontrées par les bailleurs sociaux dans le domaine du foncier,
- ° les actions foncières des collectivités locale,
- ° la politique de l'État.

- Le thème de la "ville fragmentée".

C'est un thème qui émerge en ce début de siècle à partir du constat de l'aggravation de la ségrégation spatiale.

Si le renouvellement urbain constitue bien une réponse à la tentation de ségrégation, il importe d'analyser les processus de cette fragmentation et les pistes possibles pour répondre à ce phénomène. Pour ce travail d'analyse des processus de ségrégation et des stratégies individuelles, les intervenants ont été choisis dans la sphère des sociologues.

L'intervention publique, quand elle crée de la confiance et de la sécurité constitue une autre réponse à la tentation de la ségrégation.

L'aménagement urbain peut-il participer à cette démarche en lien avec le développement social ? Une réponse diversifiée est apportée de la part de sociologues d'ethnologues et de responsable d'association en Prévention Spécialisée.

Ces exemples illustrent la manière dont s'opère le choix des thèmes de débats, des intervenants et la façon dont ils se nourrissent de sujets d'actualité. Cette démarche permet l'expression d'un large éventail d'avis qui vont des techniciens de collectivités locales impliqués dans la politique de la ville, aux chercheurs de domaines différents en passant par des élus politiques et le milieu associatif.

La volonté de ne pas multiplier le nombre d'intervenants au cours de ces journées tient à la nécessité de faire débattre une assistance directement concernée par ces questions pour confronter les visions de chacun mais aussi à l'objectif du PREDAT de faire connaître ces travaux et recherches pour en faire la promotion et initier une dynamique.

D'autres thèmes ont été abordés dans le même esprit comme ;

- ° Les violences urbaines (avec la participation d'un sociologue et d'un chargé de quartier),
- ° Les gens du voyage et l'accueil des familles tziganes (avec la participation d'un géographe et un sociologue),
- ° Structuration du périurbain et politiques de déplacement (avec la participation d'un sociologue enseignant à l'école d'architecture et d'un représentant du Conseil Général).

L'ensemble de ces séminaires et demi-journées fait l'objet d'un compte rendu édité dans le bulletin "Liaison" du PRU.

À cette occasion le CETE effectue un travail important de retranscription des exposés sur la base d'enregistrements qui sont validés ensuite par les intervenants.

LE PREDAT RHÔNE-ALPES

Un lieu d'échanges transdisciplinaire et trans-territorial

La région Rhône-Alpes, frontalière de l'Italie et de la Suisse, ouverte sur l'Europe du nord, le grand est européen et contrôlant l'accès à l'Arc méditerranéen constitue un espace stratégique de premier ordre dans l'organisation territoriale européenne.

Ce contexte explique la mise en place de plusieurs structures pour aborder, chacune à sa façon, ces problématiques en lien plus ou moins étroit avec le Ministère de l'Équipement, dont **L'association régionale pour l'innovation urbaine et le développement local à Grenoble (INUDEL)**.

Cette structure a été créée en 1985 en regroupant une quarantaine de structures dans l'ensemble de la Région avec l'objectif de favoriser la communication, les échanges et la coopération entre le milieu des praticiens et celui de la recherche, ainsi qu'entre les villes et territoires de la Région de façon à contribuer aux réflexions en matière de politique des villes, d'aménagement et de développement local. Cette démarche s'adressait dès l'origine à un public transdisciplinaire : universitaires et chercheurs, milieux de la formation, personnel de la fonction publique d'État et territoriale, élus...

Des formes multiples d'intervention

Le Ministère de l'Équipement a apporté son soutien dans la mesure où cette démarche recoupait ses propres préoccupations. Ce soutien s'est manifesté, en particulier, dans les domaines concernant : les politiques urbaines analysées dans toutes leurs composantes, les problèmes de l'habitat, le renouvellement des outils de l'aménagement et de l'urbanisme, les projets de ville, les réseaux de villes, l'aménagement du territoire, le développement économique, le transfrontalier, les interrelations entre entreprises et territoires, les innovations scientifiques, technologiques et organisationnelles, les technopôles...

L'activité de l'INUDEL a pris des formes multiples : colloques et séminaires, groupes de travail, conférences débats... portant sur un large éventail de problèmes et de questions engageant l'avenir des villes et des territoires. On peut ainsi citer : une conférence/débat et un séminaire de travail sur la région transfrontalière de Genève ; l'analyse des conséquences des

mutations économiques sur les espaces transfrontaliers ; les villes et leurs bassins ; l'intercommunalité de projet, travail, qualification, emploi et niveaux d'intervention ; la politique de l'habitat et de la ville ; l'analyse des politiques urbaines mises en œuvre dans l'agglomération grenobloise ; l'analyse des nouvelles modalités d'ajustement de l'offre immobilière et de la demande de logement ; Réflexion sur les liens complexes entre démocratie et appartenances communautaires ; les évolutions de la ville et la prise en compte de l'exigence de développement durable.

Les résultats

Ces multiples activités ont donné lieu à de nombreuses publications et contribué à créer un contexte qui a favorisé la communication, l'échange et la coopération entre le milieu des praticiens et celui de la recherche ainsi qu'entre les villes et territoires de la région et, plus largement, à l'échelle transfrontalière.

Ce Predat est actuellement en sommeil.

LE PREDAT DU ROUSSILLON

PERTUS : Pôle d'Échanges et de Réflexions Transfrontalières Urbaines et Sociales

Un lieu de rencontres entre chercheurs et praticiens

Pour la période 2005-2007, la principale ambition des membres du PREDAT de Perpignan a été de reconstituer un pôle dynamique et innovant associant, dans un premier temps, des chercheurs de l'Université de Perpignan et les acteurs locaux institutionnels ou privés pour pouvoir proposer un développement du pôle tant au niveau national qu'international, avec l'Espagne et la Catalogne nord en particulier.

Dans un contexte de « parcellisation des disciplines académiques », le PERTUS veut être un lieu de rencontres entre des chercheurs et des praticiens issus d'horizons divers, capable, de promouvoir une réflexion sur un territoire fortement fragilisé - le département des Pyrénées Orientales - en prenant en compte les dynamiques nationales et internationales dont les influences sont considérables sur la situation locale.

L'angle sous lequel cette action a été menée s'est articulé autour d'une triple thématique :

- Une dynamiques socioculturelles des territoires.

Il s'agit, sur des thématiques ciblées en fonction des spécificités locales (économie, habitat, mode d'occupation des sols...), de comprendre les processus à l'œuvre dans l'évolution de ces territoires et, notamment, de mieux comprendre et analyser les dynamiques socioculturelles, les mentalités, les représentations sociales...). En parallèle, il est prévu de confronter ces évolutions à celles d'autres territoires et/ou de les réinscrire dans une perspective plus globale, via des échanges avec d'autres chercheurs. En d'autres termes, il s'agit de construire de nouveaux outils pour mieux appréhender les territoires et pouvoir ainsi proposer des alternatives en termes de développement local.

- Le vieillissement.

Il s'agit de mieux comprendre les enjeux du vieillissement de la population sur la dynamique des territoires locaux. Au-delà de la description du phénomène, il s'agit de participer à la prise en compte de ce phénomène sur un espace fortement fragilisé et dont la proportion de personnes âgées est largement supérieure à la moyenne nationale. Les impacts sur l'économie locale, en particulier en termes d'emplois, les incidences sur les institutions locales et les politiques publiques locales sont au cœur de cette analyse.

- Les étudiants et la ville.

Il s'agit de mieux appréhender le rôle effectif de la démocratisation de l'accès à l'enseignement et son impact sur les territoires et les personnes et, notamment, d'étudier le rapport des étudiants à la ville de Perpignan ainsi que les impacts économique et sociaux de l'Université sur la ville. Le « poids économique » de l'Université, de ses personnels et surtout de ses étudiants constitue un des axes de l'analyse et s'inscrit dans une réflexion sur la pertinence du développement d'universités dites de proximité. Á l'heure où la volonté politique nationale est plus encline à inciter au regroupement, il s'agit aussi d'anticiper les conséquences de la mise en œuvre d'une telle volonté.

Pour y parvenir, les membres du PERTUS ont retenu les démarches suivantes :

- ° organisation de séminaires avec des intervenants locaux et extérieurs,
- ° organisation de conférences,
- ° réalisation d'enquêtes spécifiques,
- ° organisation de journées thématiques,
- ° participation à des actions de formations...

Les conférences et les travaux réalisés doivent donner lieu à des publications académiques de la part des membres du PERTUS : ouvrages, articles, documents de travail, rapports...

Rebâtir le Pôle en l'ouvrant à de nouveaux acteurs

La période 2005-2007 a constitué une phase de « redynamisation » du PERTUS. En effet, le pôle était en sommeil depuis 1999 à la suite du départ à la retraite de son animateur. Il a donc fallu rebâtir le pôle avec de nouvelles personnes et de nouveaux acteurs. Un précédent échec, au début des années 2000, avait conduit nombre de partenaires à douter de la capacité d'y parvenir et généré quelques réticences. Par ailleurs, cette reconstruction est intervenue en même temps que la réorganisation des services de la DDE des Pyrénées Orientales, un des partenaires principaux et historique du PREDAT.

L'établissement d'une convention entre l'Université de Perpignan et la DDE 66 a permis de finaliser un accord, mais le temps nécessaire à sa signature a retardé le début des actions. Par ailleurs, l'organisation du pôle a été confrontée à la mise en place de l'Observatoire de la Métropolisation dans lequel les membres du PERTUS se sont investis. Cela a mobilisé à la fois du temps et des énergies, mais a aussi conduit à certaines réorientations thématiques - en particulier sur la question foncière - et généré des dépenses financières non prévues dans le budget initial.

Au cours d'une première phase de redémarrage, il a fallu retrouver des partenaires et les mobiliser sur les thématiques retenues. Cette phase a permis de renforcer « l'équipe » du PERTUS en partenariat avec différentes universités, mais aussi avec des acteurs locaux et elle a donné lieu à un ensemble de rencontres, séminaires, conférences, études et publications qui ont consolidé le PREDAT. Elle a permis aussi de réunir un ensemble de chercheurs, présents sur différents sites (Perpignan, Gérone, Lyon...) intervenant dans des domaines de recherche variés (histoire, sociologie, économie, ergologie...) qui forment aujourd'hui le « noyau dur » du PERTUS. Il a fallu aussi nouer des relations avec d'autres chercheurs présents sur d'autres sites comme Paris, Aix-en-Provence, Berkeley aux Etats-Unis, Gérone, Lérida...

Par ailleurs, plusieurs membres du PERTUS ont participé à l'élaboration de l'Observatoire de la métropolisation mis en place dans la région Provence – Alpes - Côte d'Azur (PACA) et, dans ce cadre, à la réalisation de travaux de synthèse. Ils sont aussi engagés dans certaines recherches thématiques de l'observatoire et participent au bureau de celui-ci.

Les résultats

Le PREDAT de Perpignan a pu ainsi mettre en place et développer une action importante en matière de recherches, rencontres, débats et publications. Ces différents travaux ont débouché sur la mise en place de collaborations avec d'autres institutions. Ainsi, les avancées sur les personnes âgées ont permis de construire **un cycle de journées sur le vieillissement** avec divers organismes comme l'Institut Régional du Travail Social, l'Hôpital de Perpignan, le Conseil général des Pyrénées orientales et celui de l'Aude. La première journée traitera de l'évolution des métiers concernant la personne âgée et des compétences requises.

Des séminaires conférences ont été organisés :

- ° « Lieux-dits et dynamique du capital » : Jean-Marc Hugonnet, novembre 2005.
- ° « La chaîne invisible : du flux tendu à la servitude volontaire » : Jean-Pierre Durand, mars 2006.
- ° « L'emploi dans les associations : le cas des Pyrénées-Orientales » : Eliane Le Dantec, juin 2006.
- ° « ANPE et dynamiques d'emploi » : Sophie Avarguez, octobre 2006.
- ° « Évolutions de l'emploi : une analyse en terme d'ergologie » : Fernando Di Ruzza, mai 2007.
- ° « Association d'aide et personnes âgées dépendantes » : Vanessa Delbes, février 2006.

- ° Vieillir en France : quelques éléments d'analyse à propos des personnes âgées dépendantes » : Hervé Blanchard, octobre 2006.
- ° « Les étudiants de Perpignan et leur rapport à la ville » : Laurence Faure et Alain Girard, décembre 2005.
- ° « École et gens du voyage » : Marie Chartier, janvier 2006.
- ° « Économie de l'éducation : l'état des savoirs » : Yves-Patrick Coléno, juin 2006.
- ° « Les pratiques de la ville de Perpignan par les étudiants perpignanais » : Laurence Faure, février 2007.
- ° « Le mythe des trente glorieuses ou la drôle de gloire de la valeur confort de notre temps » : Hervé Blanchard et Yves-Patrick Coléno, janvier 2006.
- ° « Le logement : un bien économique ? », Hervé Blanchard, novembre 2006.
- ° « Le processus actuel de disjonction entre le travail et l'emploi », Eliane Le Dantec, décembre 2006.

Le PERTUS est en capacité de produire et de publier ses propres recherches. Elles portent, en particulier, sur les étudiants et l'impact économique du tissu associatif.

Les études déjà finalisées ont donné lieu à des publications de livres : « Faire société sans faire souffrir » (L'Harmattan 2005), de rapports : « Vieillir en France : quelques éléments d'analyse à propos des personnes âgées dépendantes, Conseil Général des Pyrénées Orientales, 2006.

L'expérience de dernières années a souligné la nécessité d'une continuité de fonctionnement de la structure et de l'organisation des activités, ainsi que le besoin de renforcer les liens avec les partenaires locaux, en particulier la DDE. La montée en puissance du PERTUS souligne aussi le besoin de disposer d'une plus grande souplesse dans l'obtention des crédits. Certaines actions sont apparues comme nécessaires et pouvant être concrètement mises en œuvre durant la durée de la convention. Le renforcement du réseau de partenaires est une nécessité ainsi que l'amélioration de la diffusion des productions de l'équipe.

Le PERTUS est déterminé à poursuivre ses orientations préalables pour pérenniser la structure sur des axes forts, disposant d'acquis comme le vieillissement, les étudiants et les dynamiques socioculturelles des territoires. Il envisage d'agrandir ses angles d'approches en intégrant en particulier, les questions de l'économie sociale et solidaire et celle du développement durable.

Deux équipes ont été constituées pour travailler sur les thèmes suivants :

- Les étudiants et le logement : réalités, perspectives. Une approche comparée.

Premièrement, il s'agira d'interroger les inégalités spatiales concernant les modes de résidence pour les comparer aux inégalités sociales d'accès aux études supérieures. Deuxièmement, on analysera les parcours résidentiels comme des accès à l'autonomie et à l'âge adulte. Enfin, on analysera les modes spécifiques de résidence des étudiants étrangers, présents dans les villes universitaires pour des périodes plus ou moins longues.

Ces thématiques seront développées en partenariat avec les universités de Gérone et de Lyon.

Les comparaisons seront faites entre les villes de Lyon, Saint-Étienne, Perpignan et Gérone.

- Les personnes âgées et le logement.

Il s'agit de mener une réflexion sur les grands modes sociaux de vieillissement au regard de l'habitat sur un même territoire. Dans cette perspective, seront respectivement appréhendés trois séquences temporelles : le « juste avant la retraite », l'entrée/installation dans la retraite, enfin la retraite dans le cadre d'une perte d'autonomie.

Cette étude sera conduite en partenariat avec des partenaires de l'Université de Gérone

CONCLUSION

« Qu'on se défasse surtout de ce préjugé que la province n'est point en état de perfectionner les sciences et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir ».
Montesquieu, discours prononcé à la rentrée de l'Académie de Bordeaux, 15 novembre 1717.

Avec la mise en œuvre depuis les années 1960 du processus de centralisation/déconcentration, la recherche en urbanisme et territoriale française a connu de profondes mutations. Ce processus, à l'intersection des mondes politico-administratifs, scientifiques et professionnels, permet une appréhension de plus en plus territorialisée et transnationale des problèmes rencontrés.

C'est à la suite de cette prise de conscience que les PREDAT - Pôles Régionaux d'Échanges sur le Développement et l'Aménagement du Territoire - se sont mis en place dans un processus d'expérimentation et avec le soutien actif de l'État, pour **favoriser l'émergence d'espaces hybrides permettant le croisement des mondes professionnels, scientifiques, administratifs et politiques.**

La mise en œuvre de la politique de décentralisation a permis que se développent des coopérations multiples entre chercheurs et administrateurs et favorisé le développement d'une coordination entre des acteurs hétérogènes dans une perspective commune, en dépit de logiques d'actions parfois différentes et à des échelles variables, pour éclairer les politiques publiques, permettre à leurs acteurs de prendre un peu de distance avec le quotidien et de pouvoir partager leur expérience avec d'autres personnes confrontées aux mêmes questions.

L'urbanisme a cessé d'être le référent dominant, une multiplicité d'acteurs se sont mobilisés sur la base de projets à des échelle de territoires et à géométries variables, suscitant une logique de la demande et non plus de l'offre seule, une logique « expérimentale » qui a permis de favoriser le développement d'expérimentations, de recherches urbaines et la mise en place d'espaces de dialogues rassemblant tous les acteurs concernés : collectivités territoriales, État, chercheurs, milieux associatifs, professionnels.

Cette évolution a permis **l'élaboration d'une « logique opérationnelle » à l'échelle des différents territoires en fonction de leurs spécificités.**

L'État, pour sa part, est passé d'une logique de production d'action publique à **une logique de coconstruction** en prenant de plus en plus appui sur l'Université et les Maisons des

Sciences de l'Homme, une logique dans laquelle la multiplication des structures au niveau local et leur coordination devient primordiale.

C'est dans ce contexte que la notion d'**espaces d'échanges et de débats**, a pris tout son sens, en particulier quand elle a pu s'appuyer sur les Maisons des Sciences de l'Homme, dans une démarche en permanente évolution.

Cette démarche a ainsi conduit à la mise en place de lieux d'appropriation des résultats de la recherche et de transfert des connaissances, mais aussi d'émergence des questions et des problèmes, ainsi qu'au **développement d'une démarche de recherche à finalité territoriale**.

Mais cette notion même de démarche à finalité territoriale se révèle complexe, car elle se situe au carrefour d'un ensemble de domaines qui répondent chacun à ses exigences et à ses logiques propres :

- **La logique de la recherche** dont les premiers utilisateurs sont les chercheurs eux-mêmes qui disposent des plus grandes facilités pour se repérer dans leur champ d'investigation, se connaissent, savent se constituer leur propre documentation et sont les mieux armés pour accéder aux informations pertinentes.

- **La logique documentaire** dont le traitement a connu des évolutions radicales au cours des dernières années, avec le développement des banques de données et d'Internet, permettant ainsi à ses utilisateurs de se constituer leurs propres documentations en direct, pour autant que les informations pertinentes leur soient accessibles.

- **La logique du terrain** avec les besoins du public des techniciens et des professionnels, souvent obligés d'agir dans l'urgence et de réinventer des pratiques déjà mises à l'épreuve par d'autres, au risque de s'engager dans des voies qui se sont révélées ailleurs comme des impasses.

Chaque pôle s'attache donc à répondre, en fonction des spécificités de son territoire et de ses membres, à la nécessité de préciser ses propres besoins et de s'approprier les résultats d'une recherche qui réponde aux attentes des partenaires qui le constituent.

Ces besoins ne peuvent être définis que par chacun d'entre eux, mais ils peuvent être éclairés par l'expérience des autres auxquels sa propre expérience peut, en retour, être utile.

Cette démarche renvoie donc à **un processus, de définition et de sélection des données utiles à chaque type d'utilisateur potentiel**, ce qui suppose de constants allers-retours entre les producteurs de recherche, les utilisateurs de ces recherches et les médiateurs des contenus. Il s'agit donc, pour chaque région, de mobiliser la recherche disponible au regard des questionnements territoriaux et d'engager un processus **permettant de produire de nouvelles recherches en fonction des besoins et des attentes du terrain**.

L'expérience acquise depuis la mise en place de ce processus a fait la preuve de son efficacité et montre que l'effort doit continuer à porter de façon prioritaire sur la **constitution de réseaux et de points d'appui regroupant, le plus largement possible sur le terrain, des représentants des milieux de la recherche, des praticiens, des professionnels, des représentants des milieux associatifs...** Il s'agit moins d'investissements lourds, que de développer les relations qui existent déjà et/ou d'en susciter de nouvelles.

Cette démarche permet souvent, grâce au « détour par la recherche », de surmonter nombre de pesanteurs issues des contingences du terrain et de rassembler dans une action partagée tous les acteurs intéressés par la politique de la ville et l'aménagement des territoires.

La fonction de **structures d'information et de recherche pouvant éclairer l'action**, qu'on les qualifie de Benchmarking, de Thinktank ou de tout autre nom, constitue un élément clef pour le développement de tels réseaux.

Par ailleurs, on constate que la mise en réseau des centres documentaires impliqués constitue souvent un événement déclencheur d'une recherche débouchant sur l'action qui dépasse largement la seule logique documentaire.

Un réseau ne se décrète pas, il se construit dans la durée, à partir des réalités du terrain et des hommes, donc avec des profils de partenaires à chaque fois différents : structures et laboratoires de Recherche, Agences d'Urbanisme, Écoles d'Architecture, milieux associatifs, DRE, CETE, entreprises, Chambres de Commerce et d'Industrie, élus...

Avec le développement et l'appropriation de plus en plus large des nouvelles technologies de l'information et de la communication et du multimédia, ce n'est plus le manque d'information, ou même la difficulté d'accès aux documents, qui posent problème aux acteurs de terrain : techniciens, professionnels, décideurs... ce qu'ils réclament désormais, ce sont **des médiateurs qui leur proposent les résultats qui peuvent leur être utiles, mis en perspective, mobilisables ici et maintenant face aux problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien**.

Il ne sert à rien d'affirmer que l'information existe et qu'il suffit de la chercher : les premiers intéressés n'ont pas le temps, les moyens et, parfois, ne disposent pas toujours des compétences techniques spécifiques qui leur permettraient d'y accéder – ce qui renvoie à la question brûlante du renouvellement et d'une mise à jour régulière de la qualifications et des compétences requises.

Or, si ce travail de traitement de l'information, en fonction des besoins des acteurs de terrain, n'est pas réalisé et diffusé, on continuera à refaire systématiquement les mêmes études, à répéter indéfiniment les mêmes erreurs et à recommencer les mêmes expérimentations... parce que l'échec de telle ou telle expériences n'aura pas fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une diffusion des résultats de cette analyse.

C'est précisément cette fonction qu'assument, comme l'explique leur dénomination, les Pôles Régionaux d'Échanges sur le Développement et l'Aménagement du Territoire, qui constituent **un réseau décentralisé de pôles d'Initiative régionaux de la recherche urbaine et territoriale.**

Ces Pôles, par définition plus proches des acteurs de terrain, ont vocation à permettre le développement d'échanges entre les chercheurs, les professionnels, les décideurs, et à susciter la réalisation de produits scientifiques et de documents de synthèse qui répondent aux besoins de ces différents publics en remplissant différentes fonctions :

- une **fonction de recherche et de veille scientifique**, débouchant sur la production de recherches, d'études et d'expérimentations en perspective avec l'action,
 - ° une **fonction de médiation entre les exigences de la recherche et les besoins de ses utilisateurs potentiels**, débouchant sur la prise en compte explicite de la nécessité du transfert et de la valorisation des résultats de la recherche en direction des acteurs de terrain, des professionnels, des techniciens et des décideurs,
- une **fonction de mise à disposition des connaissances** les plus en pointe débouchant sur :
 - ° une **importante fonction de publication, garantie de l'expression du Terrain et de son Intelligence**, de ses attentes, de ses besoins, de ses questions, des demandes des différents interlocuteurs concernés, d'une problématisation des ces demandes...
 - ° et une **fonction documentaire**, indispensable aux fonctions précédemment évoquées, et qui constitue une **garantie du développement d'une démarche d'Intelligence territoriale.**

La notion de Pôle régional doit donc être comprise dans une perspective ouverte : c'est la réalité du terrain, les potentialités en termes de recherche et les besoins qui doivent primer sur la seule logique administrative.

Il convient donc, en concertation avec les CETE, le CIFP, les DDE, les DRE, les SGAR, les Agences d'Urbanisme, les Chambres d'Agriculture, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Élus, les Laboratoires Scientifiques, les Entreprises, les Professionnels, les différents Milieux Associatifs... de repenser la carte des implantations à développer ou à créer et de poursuivre, avec chaque Pôle, un travail permanent de définition/redéfinition de ses objectifs en matière de documentation, de traitement de l'information ainsi rassemblée en fonction des contextes territoriaux et des besoins exprimés (formation initiale, formation continue, recherche, besoins des acteurs de terrain, des professionnels, des décideurs...).

Il importe donc de repenser périodiquement la carte des Pôles Régionaux d'Échange sur le Développement et l'Aménagement du Territoire pour qu'ils restent fidèles à leur vocation, en fonction des nécessaires échanges et des complémentarités qui doivent se développer avec les autres Pôles régionaux, pour **éviter les gaspillages et développer les synergies nécessaires, y compris en termes de coopérations transfrontalières qui existent déjà ou qui pourraient être mises en place.**

Mais il convient aussi de ne pas perdre de vue que, par définition, le développement de stratégies d'échanges territoriaux ne peut pas être décrété « d'en haut ». Il n'a de sens que s'il prend appui sur des dynamiques territoriales.

Ce constat implique le développement de relations d'échanges raisonnés et suivis avec :

- ° les Pôles des régions limitrophes, d'une part,
 - ° et ceux de régions plus lointaines - et parfois appartenant à d'autres continents,
- en fonction des spécificités de chacun.

Le développement d'échanges et de relations transfrontalières ou transnationales doit, de plus en plus, être reconnu comme un atout et faire l'objet d'une attention particulière.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction p.2

Le Predat d'Alsace p.5

Le Predat d'Aquitaine p.9

Le Predat de Bourgogne p.11

Le Predat de Bretagne p.16

Le Predat de la Région Centre

MSV - Maison des Sciences de la Ville de Tours p. 22

Le Predat de Franche-Comté

CREHU (Centre de Recherches sur l'Espace Humain et Urbain) p 24

Le Predat d'Île de- France p. 26

Le Predat Languedoc-Roussillon p. 30

Le Predat de Lorraine p. 34

Le Predat de Midi-Pyrénées p. 40

Le Predat du Nord Pas-de-Calais p. 44

Le Predat PACA p. 46

Le Predat des Pays de la Loire p. 49

Le Predat Rhône-Alpes p. 53

Le Predat du Roussillon - PERTUS : Pôle d'Échanges et de Réflexions Transfrontalières
Urbaines et Sociales p 55

Conclusion p. 60

Fiche Résumé p. 66

Fiche résumé

Avec la mise en œuvre depuis les années 1960 du processus de centralisation/déconcentration, la recherche en urbanisme et territoriale française a connu de profondes mutations. Ce processus, à l'intersection des mondes politico-administratifs, scientifiques et professionnels, permet une appréhension de plus en plus territorialisée et transnationale des problèmes rencontrés.

C'est à la suite de cette prise de conscience que les PREDAT - Pôles Régionaux d'Échanges sur le Développement et l'Aménagement du Territoire - se sont mis en place dans un processus d'expérimentation et avec le soutien actif de l'État, pour **favoriser l'émergence d'espaces hybrides permettant le croisement des mondes professionnels, scientifiques, administratifs et politiques.**

Cette démarche a marqué une profonde rupture avec la logique traditionnelle de l'action publique et traduit en quelque sorte, dans le cadre plus général d'une double démarche de déconcentration/décentralisation de la France, la recherche d'un autre type de centralité de l'État, ouvert sur les périphéries, au profit du développement d'échanges plus équilibrés avec les collectivités territoriales, les milieux associatifs, les entreprises, le tiers secteur...

On est ainsi passé progressivement d'une logique de production de l'action publique - où les programmes d'action sont définis depuis Paris et où les relais des administrations centrales transforment celles-ci en courroies de transmission qui n'ont plus qu'à réunir les conditions pour les réaliser au détriment d'autres modèles - à une logique de construction partagée de cette action en fonction des contextes territoriaux dans lesquels les enjeux de coordination entre partenaires passent au premier plan.

C'est ainsi que s'est progressivement défini un nouveau modèle d'action publique, caractérisé par sa territorialisation, un recours de plus en plus fréquent au contrat, à une méthodologie du « projet », à de nouvelles formes d'administration partagées et d'auto-développement.

C'est dans cette évolution, caractérisée par une logique d'échanges et de réflexion sur l'action à mettre en œuvre, que s'inscrivent les Predat en tant que Pôles Régionaux d'Échanges sur le Développement et l'Aménagement des Territoires et que le **développement de ces réseaux de recherche et d'espaces de rencontre entre praticiens, chercheurs et décideurs** a pris tout son sens. Dans chaque région, des réflexions se sont développées, différentes expériences ont été mises en œuvre et analysées, des rencontres ont été organisées... en

permettant d'en tirer les leçons à travers des bilans périodiques et de dégager des perspectives de travail et d'action pour l'avenir.

On a vu ainsi se développer dans chacune des régions concernées, en fonction des réalités territoriales spécifiques, des ressources disponibles en matière de recherche et d'action locales, des échanges développés avec les autres régions - en particulier transfrontalières - confrontées aux mêmes questionnements... des réflexions et des expérimentations multiples et la prise de conscience qu'une inéluctable mondialisation accélérée renvoie les acteurs concernés à la prise en compte et à l'élaboration d'une analyse pertinente des réalités territoriales les plus proches. Se sont ainsi mis en place des lieux d'interaction, des lieux de débats permettant de décloisonner les approches sectorielles.

Tous les cinq ans, selon des modalités diverses, le Ministère a suscité la réalisation d'un bilan des activités de chaque Predat, de ses perspectives d'action et de recherches pour les cinq prochaines années en laissant une grande liberté à chaque pôle pour analyser et évaluer son propre travail et définir son action pour le futur.

Cette évaluation a pris des formes différentes :

- audition des animateurs et des responsables des pôles,
- séminaire d'échanges et de questionnements,
- analyse par un chercheur des travaux réalisés,
- réunion-bilan avec la DRE ou la DDE concernée...

Ce document constitue donc une synthèse de l'action et du travail réalisé par les Predat depuis cinq ans.